Publié le 7 novembre 2023.
Dernière modification : 7 août 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

ASSOCIATION COTONNIÈRE COLONIALE

Fondée en nov. 1902.

Albert Henri ESNAULT-PELTERIE, président-fondateur

Président de la Compagnie française d'études et entreprises coloniales

COMITÉ DU SYNDICAT des PLANTEURS EUROPÉENS
de Cochinchine

51e réunion du 8 juillet 1903
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 septembre 1903)

L'Association cotonnière coloniale

M. Pâris signale un article fort important de la « Dépêche coloniale » du 15 mai 1903, consacré au compte rendu d'une réunion tenue par l'Association cotonnière coloniale, au cours de laquelle les principaux organisateurs de cette association ont exposé leur programme qui consiste à provoquer, par tous les moyens d'encouragement, le développement de la culture du coton dans nos colonies. Bien que les organisateurs se soient attachés surtout jusqu'ici à étudier les conditions de cette culture en Afrique, cette association se préoccupe aussi de son avenir dons toutes nos colonies et il ne serait peut être pas hors de propos d'appeler son attention sur la Cochinchine qui, dans ses parties élevées, se prête admirablement à la culture du coton, dont le développement n'est arrêté que par l'insuffisance de» débouchés qu'elle a trouvés jusqu'ici.

Le Comité se range à cet avis et décide de demander à l'Association cotonnière coloniale tous ses documents officiels.

LE coton colonial
(*La Dépêche coloniale*, 8 septembre 1904)

Tous les Français savent-ils bien que l'avenir de notre industrie cotonnière, l'activité de nos 300 filatures, de nos 650 tissages, de nos 6.150.000 broches, les salaires de 300.000 ouvriers, sont à la merci, à l'entière merci des États-Unis d'Amérique ? Le raisonnement est simple : le monde entier ne produit que 16 millions de balles de coton et sur ces 16 millions, 11 millions proviennent des États-Unis, c'est-à-dire près des trois

quarts. Aussi New-York règle-t-il souverainement, à la fantaisie de ses spéculateurs, le prix du coton. Jusqu'en ces dernières années l'industrie du continent n'avait pas trop souffert de cette situation anormale, car les États-Unis ne fabriquaient encore qu'une quantité relativement restreinte de cotonnades. Ils étaient moins consommateurs que producteurs de coton. Mais cette situation se modifia rapidement. Encouragés par l'exemple des grands États d'Europe, qui créent tous les ans de nouvelles manufactures prospères, les États-Unis se sont dit qu'au lieu de vendre la majeure partie de leur coton brut en Europe, pour y racheter ensuite ce même coton manufacturé, il serait beaucoup plus simple et plus avantageux de le transformer en totalité sur place. Or, ce diable de pays fait toutes choses très vite. En 1895, les usines cotonnières américaines alimentaient déjà 16.100.000 broches ; en 1899, 18.300.000 ; en 1903, c'était 22 millions. À raison d'une augmentation d'un million de broches par an, on pourrait dès maintenant fixer l'époque où les États-Unis consommeront tout le coton qu'ils produisent, car la production cotonnière américaine est limitée. Faute de main-d'œuvre, elle ne peut guère dépasser les 11 millions de la récolte actuelle, dont 4 millions déjà sont consommés sur place. Autre danger, les filatures des États-Unis absorbent, à travail égal, des quantités de coton de beaucoup supérieures à celles que nécessite le fonctionnement des filatures du continent. Tandis qu'une broche anglaise ne dévore que 70 livres de coton brut par an, il faut 90 livres du même aliment à la broche américaine. Que voulez-vous ? Quand on a le gâteau sous la main...

Or, tandis que la production des États-Unis et des autres pays reste à peu près stationnaire, les besoins de la consommation augmentent de 4 à 500.000 balles par an. Où trouver ces 500.000 balles ? Il est arrivé qu'on ne les a pas trouvées ou qu'on en demandait un tel prix qu'il n'y avait plus avantage à faire marcher les usines, et de nombreuses manufactures ont dû renvoyer leurs ouvriers ou réduire les heures de travail, « organiser le chômage », en Angleterre, en France et en Allemagne.

Alors l'idée est venue, une idée bien simple, à laquelle on aurait dû seulement songer beaucoup plus tôt, l'idée de s'affranchir du marché américain, en favorisant la culture du coton dans les autres pays, notamment aux colonies. Remarquez que chacun y trouvera son profit : la métropole qui s'approvisionnera de coton à meilleur marché, les colonies qui s'enrichiront par un développement de l'agriculture. Déjà les Indes produisent 3 millions de balles de coton dont 2 millions s'exportent. La production de l'Egypte est de 1 million de balles. Les autres pays ne fournissent qu'un autre million. Ceci, ajouté au million d'Egypte, aux 3 millions de l'Inde et aux 11 millions de l'Amérique forme les 16 millions de la production mondiale. Il est bon d'insister sur ces chiffres, car toute la question est là : faire que les cinq millions actuels qui ne sont pas du coton américain deviennent 6, 8 et 10 millions de coton colonial avec le temps.

Les Anglais, plus intéressés qu'aucun autre pays à se libérer du marché américain, avec leurs 47 millions de broches, qui consomment 3.250.000 balles par an, ont naturellement pris les devants et créé la « British Cooton Growing Association », dont le mot d'ordre est : *We must smother them in coton* — il faut les étouffer, les Américains, avec notre coton. La France, l'Allemagne, voire la petite Belgique, qui colonise au Congo, ont successivement créé des associations cotonnières sur le modèle de la B. C. G. A. Mais ces élèves sont encore à une grande distance du maître. Notre *Association cotonnière coloniale* a réuni, avec beaucoup de peine, depuis sa fondation, en novembre 1902, 650 membres qui se sont engagés à verser pendant six ans des contributions montant au total à environ 100.000 francs, soit un capital assuré de 600.000 francs. C'est une goutte d'eau. Elle s'est volatilisée déjà au contact du sable africain, où notre Association a fait ses plus intéressantes expériences.

L'association anglaise a débuté, en juin 1902, au capital de 50.000 liv. st. ; en juillet 1903, 30.800 liv. st. étaient déjà souscrites, soit 770.000 francs ; en octobre, l'Association élevait son capital à 100.000 liv. st. (2.500.000 francs). Ces 100.000 liv. st. ayant été souscrites, l'Association a décidé en mai 1904 de se constituer au capital de

500.000 liv. st. (12.500.000 francs). En même temps, elle demandait l'octroi d'une charte royale qui vient de lui être accordée. La B. C. G. A. a eu les honneurs d'un encouragement officiel dans le discours du trône ; elle a été à l'ordre du jour d'une grande séance à la Chambre des Communes, le 27 avril dernier ; M. Balfour, Premier ministre, a présidé, le 22 août, à Cambridge, une de ses grandes réunions. Elle a groupé non seulement autour d'elle tous les industriels anglais, mais encore tous les syndicats ouvriers. C'est une œuvre nationale à laquelle participent même les Anglais qui ne sont intéressés que de loin à l'industrie du coton.

Tout le monde en Angleterre connaît la B. C. G. A., s'intéresse à ses travaux. Mais est-ce uniquement parce que l'Angleterre est le pays du coton ? Non, c'est surtout parce que la B. C. G. A. s'est employée par tous les moyens à créer l' « agitation » autour d'elle. Et elle n'y a pas réussi du premier coup, bien qu'elle fût dans un milieu excessivement favorable. Depuis sa fondation, il ne se passe pas de semaine que l'Association anglaise ne fasse plusieurs communications à la presse, qu'elle n'organise des réunions et des conférences ; elle distribue tous les mois des milliers de pamphlets, elle fait, en un mot, une propagande incessante.

C'est d'un contraste frappant avec notre manière d'agir. Qui donc, en effet, en France, parle de notre Association cotonnière ? Nous avons sous les yeux son quatrième bulletin trimestriel, daté de juillet. Il est du plus haut intérêt, mais, à part les 650 membres de l'Association, je serais curieux de savoir qui en a pris connaissance ? À combien de milliers d'exemplaires a-t-il été distribué ? Or, c'est la seule publication de notre Association cotonnière et elle ne paraît que tous les trois mois.

Je me trouvais récemment à Manchester et j'ai eu l'extrême plaisir d'y interviewer M. A. Hutton, vice-président de nom et président effectif de la British Cotton Growing Association. Il me disait toutes les difficultés qu'il avait rencontrées au début, de la part même des industriels du Lancashire et surtout l'indifférence financière du public en général. « Ce n'est, ajoutait-il, que par une « agitation » quotidienne, par les journaux, par les brochures, par les conférences, par toutes les ressources de la publicité, y compris celle des débats parlementaires, que nous avons réussi à faire rentrer l'argent. Car ce n'est pas avec 500.000 francs, avec 1 million, avec 3 millions, avec 6 millions que nous pouvons conjurer le péril américain et tenir l'engagement que nous avons pris avec le Colonial Office d'acheter, même à perte, pendant trois ans, tout le coton, bon, passable ou mauvais, que pourront produire les indigènes, à un prix suffisamment rémunérateur pour les encourager à persévérer dans cette culture. C'est 10 à 12 millions qu'il nous faut et nous les aurons, je vous l'assure, en faisant parler de nous tous les jours. »

Pour conjurer ce même péril, il paraîtrait, si nous en croyons les résolutions dernières prises, au lendemain du Congrès de Zurich par le Congrès cotonnier de Paris, qu'on se préoccupe bien plus chez nous d'organiser le chômage des ouvriers cotonniers que de développer la production coloniale du coton. « Organiser le chômage », l'idée est de M. Méline, président d'honneur du Syndicat de l'industrie cotonnière et de l'Association cotonnière coloniale. Cette idée a eu le don d'exaspérer deux éminents collègues de M. Mélne, économistes comme lui et chefs de deux écoles opposées : M. Caillaux, au nom du libre-échange, M. Jaurès, au nom du collectivisme ont fait dans le *Siècle* et dans l'*Humanité* le procès du double régime protectionniste et capitaliste, cher à M. Méline et à la République Française. Organiser le chômage, mais la question n'est pas là. On ferme les usines quand il y a surproduction. Or dans les circonstances actuelles, il n'y a pas surproduction de cotonnades, mais bien raréfaction et renchérissement de la matière première employée à la fabrication des cotonnades. Ce qu'il faut faire et hardiment et tout de suite, et avec des ressources énormes, comme l'a compris l'Association anglaise, c'est organiser la production cotonnière coloniale.

L'Association cotonnière coloniale, issue tout entière du Syndicat général de l'industrie cotonnière française, a laissé sans réponse la polémique engagée dans la

pressé sur ce mauvais terrain de la surproduction, qui n'est pas la cause de la crise actuelle, et du chômage organisé, qui n'est pas le remède à apporter à cette crise. Elle a manqué une occasion sans précédent d'attirer sur elle l'attention publique et elle nous saura certainement gré d'y suppléer dans la mesure de nos moyens. « Faites de la propagande, agitez l'opinion en faveur du coton colonial. » Le conseil est de M. Hutton, président de l'Association anglaise, au capital de 12.500.000 francs. Et M. Hutton s'y connaît !

L. Coquet.

CRÉATION DE L'ASSOCIATION COTONNIÈRE COLONIALE
CONTEXTE INTERNATIONAL

Les premières tentatives d'acclimatement en Afrique-Occidentale des cotonniers exotiques remontent à une époque lointaine. Nous ignorons quand et par qui furent introduits en Côte-d'Ivoire, le Sea Island et le cotonnier du Pérou, mais les chroniques nous apprennent que, dès 1820, l'Administration du Sénégal distribuait aux villages de la basse vallée du fleuve, des graines de coton américain et des instruments aratoires.

Le problème du coton préoccupe donc les Pouvoirs publics depuis au moins cent ans !

Préoccupation constante et toujours active ? Certes non. Il y a eu de longues accalmies entre les courtes périodes velléitaires provoquées, du reste, non point par des initiatives de notre cru, mais par des accidents extérieurs. En cette matière comme en beaucoup d'autres, nous sommes entraînés par l'action de l'étranger. Nous suivons ! C'est pourquoi, à côté de l'Angleterre et des États-Unis, nous en sommes encore « au stade de croissance d'un petit enfant qui tente de faire ses premiers pas, ou de prononcer en balbutiant, ses premières paroles » [1].

En 1860 éclata aux États-Unis la guerre, de Sécession. Craignant d'être privés du coton d'Amérique, nous essayons d'en produire au Sénégal. Sous l'impulsion du gouverneur Faidherbe, la culture du cotonnier est largement favorisée : des filateurs alsaciens installent des plantations sur le fleuve ; Lecard entreprend la belle série d'expériences que nous avons relatée. Mais la guerre cesse entre Nordistes et Sudistes. Faidherbe s'en va et notre effort s'arrête.

La Russie des Tsars, plus lente à s'émouvoir, mais aussi plus tenace, commence son action quand nous suspendons la nôtre. Elle importe d'abord les cotons indigènes du Turkestan, assez semblables à cette époque (1865) à nos types Soudan actuels, puis introduit en Asie centrale, sans succès, le Sea Island et plus tard (1880) les variétés américaines type Upland qui, avec l'irrigation, donnent de bons rendements. Le nombre d'hectares plantés avec ces cotonniers, passe de 330 en 1884 à 64.000 en 1890, 200.000 en 1901 et 400.000 en 1914. Il y a dix ans, le Turkestan, dont la population dans les districts cotonniers ne dépassait pas sept millions d'habitants, fournissait aux filatures de Lodz et de Moscou, plus de 150.00 tonnes de coton.

Autre fait : vers 1900 des industriels anglais, inquiets de la dépendance imposée par l'Amérique au ravitaillement de leurs usines, fondèrent un comité qui, par la suite, fut érigé en Compagnie à charte sous le nom de « British Cotton Growing Association » et nanti de capitaux et de revenus importants. Son but était de développer la culture cotonnière dans les colonies britanniques de manière à soustraire l'industrie nationale à la tutelle des États-Unis.

Nous ne tardons guère à suivre l'exemple de nos voisins. Le 3 novembre 1902, le Syndicat général de l'Industrie cotonnière approuve le projet de création d'une

---

[1] Rapport de M. le général Messimy à la Commission des Colonies du Sénat (1924).

Association cotonnière coloniale, mais ce nouveau groupement ne dispose pas des puissants moyens d'action de l'association britannique. Il accomplit cependant, dès sa création, un gros effort. C'est à l'Association cotonnière coloniale, directement ou indirectement, que nous devons les études poursuivies à partir de 1904 dans les vallées du Niger et du Sénégal.

Quelques années passent. Les expériences, souvent décevantes, traînent en longueur. L'argent manque et aussi, il faut le dire, l'enthousiasme. Le problème du coton colonial n'intéresse plus !

Cependant, tandis que nous nous endormons, les Anglais travaillent. Un bel exemple de leur activité pendant les vingt dernières années est fourni par le Soudan égyptien. Après la déroute madhiste, Kitchner s'installe à Khartoum et s'emploie immédiatement à développer dans le pays la culture du cotonnier.

Les projets d'irrigation de la Gezirah, préparés sur son ordre, sont rapidement dressés et approuvés. La guerre retarde leur exécution. On commence les travaux dès la fin des hostilités, Ils vont coûter 600 millions de francs, mais après leur achèvement, prévu pour 1925, on pourra desservir, d'abord, 120.000 hectares et, plus tard, le quadruple de cette superficie. D'ores et déjà, 10.000 hectares de cotonniers sont en culture. On en comptait 230 en 1910 !

Quant à nous, instruits par la guerre et l'après-guerre, nous nous sommes remis au travail, bien tardivement, trop tardivement peut-être. Dans quelques lustres, le coton américain deviendra introuvable. On niait, encore en 1921, la proximité du danger. Mais ceux, qui, à cette époque, comptaient parmi les plus incrédules, se montrent aujourd'hui les plus inquiets.

Sans doute convient-il de se réjouir de l'intérêt que l'opinion publique tout entière porte actuellement à cette question du coton colonial. Une fois de plus, les Anglo-saxons l'auront fait mettre à l'ordre du jour.

(*Les Annales coloniales*, 4 novembre 1924)

———————

Légion d'honneur
Ministère des colonies
(*JORF,* 5 janvier 1905)

Chevalier.

Esnault-Pelterie (Albert-Henri), industriel ; 44 ans de pratique industrielle. Titres exceptionnels : services très distingués rendus comme président du syndicat général de l'industrie cotonnière et président de l'association cotonnière coloniale.

———————

UNE CROISADE COLONIALE

———————

L'Association cotonnière coloniale

———————

LE COTON COLONIAL FRANÇAIS
(*Le Figaro*, 25 avril 1905)

On discutait, il y a quelques années encore, de la valeur économique du Soudan. Tel ancien gouverneur des colonies assurait, d'une . parole brève : « Il n'y a rien à faire au Soudan ! ». A quoi un colonial de nos amis répondait : « Un pays qui possède un fleuve comme le Niger, une population nombreuse et travailleuse, riche en troupeaux, qui ont eux-mêmes besoin de vallées herbeuses et bien arrosées, où les femmes filent un coton

indigène que les hommes tissent ensuite pour en fabriquer des vêtements, ce pays-là n'est pas un pays essentiellement, pauvre, et il doit y avoir beaucoup à faire. »

Le colonel, aujourd'hui général de Trentinian, avait une première fois, en 1898, démontré la valeur économique du Soudan, en obtenant, à titre d'impôt, des diverses régions qui le composent, des quantités proportionnelles de produits naturels obtenus par la culture ou pur l'exploitation.

Une collectivité d'industriels métropolitains et de personnages coloniaux est en voie de prouver que le Soudan est un pays apte à compter parmi les plus riches, puisqu'il y a déjà de fortes raisons de penser qu'il pourra, moyennant l'aménagement nécessaire, produire la plus grande partie du coton brut dont l'industrie métropolitaine a besoin.

C'est l'un des trop rares exemples de ce que peut encore en France l'initiative privée lorsque, pleinement consciente de sa force, elle a aussi la connaissance exacte de ses besoins et l'habileté ou la ténacité des moyens propres à donner des résultats...

... L'Amérique avait le monopole de la production du coton brut, tout au moins fournissait-elle, à elle seule, les 75 % de la production mondiale : 10.500.000 balles, de 500 livres, contre 14 millions au total. Ce quasi monopole de fait aurait pu durer de longues années si la spéculation et l'accaparement par les trusts n'avaient fait subir aux cours de cette matière première des variations folles de nature à dérouter l'acheteur européen, à menacer de la ruine l'industriel de Manchester,.aussi bien que celui de Rouen ou de Saint-Quentin.

« Il a suffi l'an dernier, dit M. Lucien Coquet, dans un rapport au ministre des Colonies, d'un simple coup de Bourse à New-York pour réduire tout un district du Lancashire au régime des soupes populaires pendant des mois entiers. Rien qu'à Oldham, une Association de chômage a dû distraire de son fonds social la somme de 250.000 fr. pour indemniser les ouvriers sans travail, membres de l'Association. » (British Cotton Growing Association).

Et, de fait, le coton brut a connu, l'an dernier, le cours formidable de 120 fr., au lieu de 45 et 50 !

Du coup, l'Europe s'est sentie directement menacée dans ses intérêts, d'autant, que l'Amérique (E.-U.), par la multiplication des usines de filature et de tissage et leur installation près des centres de culture, marquait une tendance manifeste à accaparer la consommation du coton et à le manufacturer surplace.Il y avait là, en perspective, et déjà déclarée, peut-on dire, l'une de ces guerres pacifiques (il faut bien accoupler ces deux mots), qui se livrent à coups de télégrammes et à coups de millions, mais dont les conséquences, pour n'être point sanglantes, n'en sont pas moins désastreuses et redoutables.

Pour la France seulement, ces conséquences eussent été ou seraient la ruine et la fermeture de 300 usines de filature, 650 usines de tissage, sans compter celles de teinture et d'apprêts, et le déracinement de 300.000 ouvriers enlevés à une catégorie de travail humain auquel leurs corps et leurs intelligences sont pliés depuis l'enfance, finalement rejetés dans la rue à la recherche d'un gagne-pain nouveau.

Que faire en présence d'un tel danger : Se lamenter en subissant passivement le joug des producteurs et des agioteurs d'outre-Atlantique ? Autant mettre bas les armes tout de suite et se rendre, c'est-à-dire accepter la ruine et la décadence ! En France, en Angleterre, en Allemagne, des esprits pratiques jugèrent qu'il fallait enfin approprier sur de larges bases et avec de puissants moyens les terres nouvelles que l'Europe avait conquises dans divers continents et principalement dans cette Afrique noire, demeurée si longtemps mystérieuse et insoupçonnée et comme bouclée dans cette définition antique : « Une terre déserte, sans chemins et sans eau ; « E terril déserta, et invia, et inaquosa ».

Des Associations cotonnières surgissaient simultanément en Angleterre, en France et en Allemagne, mues par les mêmes mobiles, inspirées des mêmes nécessités, mais adaptées, dans leurs formes, au tempérament de l'une ou l'autre race.

L'Association cotonnière coloniale, fondée à Paris, en 1903, par MM. A. Esnault-Pelterie, Maigret et Marande, n'a que deux années d'existence et déjà son action se montre bienfaisante au double point de vue métropolitain et colonial. Les industriels français, secoués dans leur apathie proverbiale ou leur personnalisme incompréhensible, se groupent toujours plus nombreux et plus conscients de leurs véritables intérêts qui ne sauraient être renfermés dans un mécanisme brutal et inconscient d'achat et de revente. Quant aux coloniaux, de qui l'on était en droit d'attendre plus d'enthousiasme en faveur d'une entreprise qui ne vise à rien moins qu'à mettre de vastes territoires en mouvement de production de 800.000 balles de 500 livres en échange de plus de 250 millions qui vont tous les ans aux États-Unis, s'ils apportent trop d'hésitations dans les décisions qui leur reviennent, sans doute donneront-ils un effort plus vigoureux et durable quand seront terminées des expériences dont ils paraissent surtout ne pas vouloir supporter les frais, satisfaits seulement d'en pouvoir bénéficier un jour prochain. Quelques coloniaux ont cependant compris toute la portée de l'oeuvre, portée économique, portée sociale. À leur tête, M. le gouverneur général de l'Afrique occidentale Roume et son ancien ministre, M. Doumergue, qui, tous deux, ont donné à l'Association cotonnière coloniale des preuves manifestes et répétées de leur bienveillance et de leur intérêt.

Pour encourager les fondateurs de l'Association cotonnière coloniale, il y eut des hommes politiques qui s'appelaient : Étienne, Doumer, Doumergue, Godin, Guillain, Méline, Siegfried, Trouillot, Ancel-Seitz, Ballande, Brindeau, Deloncle, G. Denis, Flayelle, Jonnart, Hubert, E. Motte, Sébline, Touron, Waddington ; — et pour soutenir son. œuvre, il y eut des industriels, des hommes d'affaires, qui s'appelaient : G. Berger, David-Mennet,. Juillard-Hartmann, R. Laederich, J. Le Blan, M. Lemarchand, V. Peters, G Boy, A. Ponnier, B. Wibaux-Florin, Lederlin, Leverdier, G. Douine, Bréchard, Badin, Carmichaël, Cartier-Bresson, Desgenetais, Hugues, Rabaud, Devès et Chaumet, Delmas [2], Fossat, Raverat [3], Ch. Gallois, F. Kuhwarth, etc., — et des coloniaux : Binger, Paul Bourde, Paul Bourdarie, A,. Chevalier, M. Dubois, Dybowski, Lecomte, commandant Lenfant, Milhe-Poutingon, Yves Henry, Max Robert, Ch. Van Cassel, etc.

Se grouper, verser des cotisations, se réunir, parler, banqueter, suivant l'habitude française, est-ce là la besogne de l'Association cotonnière coloniale ? Que non pas ! Sa besogne s'accomplit en terre coloniale. Ses agents, MM. Quesnel, Jacquey, Bernard, au Soudan ; Poisson au Dahomey ; Otten, en Algérie ; Prémont, à Madagascar, poursuivent activement l'éducation culturale de nos sujets indigènes, distribuant des graines, installant des centres d'égrenage et de pressage.

Une anecdote dira leurs procédés.

L'indigène soudanais, le paysan bambara, jette quatre graines de coton dans un trou et les laisse pousser l'une à côté de l'autre. Il n'a pas imaginé qu'elles puissent se gêner mutuellement. Pour faire comprendre au Bambara qu'il faut ne laisser que l'un des pieds qui sont venus et le plus fort, on installe deux calebasses pleines de riz cuit : on donne l'une à quatre indigènes et l'autre à un seul « Mangez, maintenant ! » La première calebasse est bientôt- vide et les quatre Bambaras ne sont point rassasiés. Le cinquième, qui a pour lui seul une quantité de riz égale à celle qu'on a donnée aux autres, non. seulement est rassasié, mais il peut encore garder son repas du soir. Il suffit alors de poser la question de préférence pour que l'accord se fasse. Chacun veut la pleine calebasse pour lui seul. Conclusion : « C'est même chose pour le coton ! »Et le brave Bambara a compris, et cela le fait rire, et il s'étonne de n'y avoir pas songé !...

Et l'œuvre de l'Association cotonnière coloniale s'affirme, bienfaisante, utile et profitable à bien des points de vue. Notre distingué confrère de la presse coloniale, M. Paul Bourdarie, la prêche dans tous les centres industriels, maritimes et coloniaux où

---

[2] Philippe Delmas (1869-1930) : de J.-A. Delmas et Cie, Bordeaux. Voir encadré. Fondateur en 1925 de la Société du coton africain.

[3] Georges Raverat: président des Rizeries françaises au Havre. Voir encadré.

sa parole énergique et son action entraînante- recueillent de précieuses adhésions. Pour justifier l'appel chaleureux qu'il adresse à tous ceux qui sont encore capables de se passionner pour la, grandeur et la prospérité du pays, il a cet aveu du consul général des États-Unis à Berlin :

« Il pourra se passer nombre d'années avant que la croisade européenne pour la culture du coton dans les colonies ait atteint le but qu'elle s'est fixé, mais que cela nous plaise ou non, tôt ou tard, le jour viendra où le coton de nos États du Sud ne régnera plus exclusivement sur les marchés du monde. »

Cet aveu est précieux. Il nous paraît de-nature à pousser les industriels français et les coloniaux à une action plus énergique encore. C'est au prix d'un effort suffisant quant aux moyens et persistant quant à la méthode que le résultat désiré et cherché sera définitivement conquis.

P. S. — L'Association cotonnière coloniale, dont le siège est rue Saint-Fiacre, nº 9, reçoit toutes les adhésions. Les cotisations sont fixées de la manière suivante : donateurs, 1.000 francs ; fondateurs, 300 francs ; titulaires, 100 francs ; adhérents, 50 francs. Les membres reçoivent un bulletin.

———————————

Association cotonnière coloniale.
(*L'Information financière, économique et politique*, 19 mars 1906)

L'assemblée générale des membres de l'Association cotonnière coloniale aura lieu le 21 mars, à deux heures de l'après-midi à l'hôtel de la Société des Ingénieurs civils de France, 19, rue Blanche.

Après l'expédition des affaires administratives de l'Association, M. [Auguste] Chevalier parlera de ses missions en Afrique.

———————————

ASSOCIATION COTONNIÈRE COLONIALE

———————

BULLETIN Nº 15, FÉVRIER 1906.
(*La Dépêche coloniale*, 18 juillet 1906)

Ce bulletin, qui vient de paraître, publie le compte-rendu de la séance du Comité de direction en date du 8 du même mois.

Dans cette séance, trois nouveaux membres ont été inscrits et a été reçue et acceptée avec reconnaissance l'offre, par M. Philippe Delmas, de Bordeaux, de transporter gratuitement cette année, les cotons achetés par le Consortium.

Ce compte-rendu est suivi d'un « rapport commercial sur les qualités et les défauts des cotons coloniaux et sur les moyens paraissant indiqués pour éviter ces défauts. Son auteur, M. Charles Maraude, l'un des vice-présidents de l'Association, est un technicien doublé d'un praticien émérite dont les producteurs de coton s'empresseront de suivre les conseils éclairés.

M. Marande ne peut établir encore, pour chaque colonie un prix de revient exact. Tout en offrant de faire égrener au Havre les envois adressés à cette place, M. Marande estime « que, dès maintenant, chaque colonie pourra tirer profit de la culture cotonnière, en envoyant à la vente, au Havre, des quantités commerciales suffisantes pour intéresser la filature, soit par lots d'au moins 4.000 à 5.000 kilogrammes d'une même qualité de coton égrené ».

En ce qui concerne la filature des fibres, M. Marande affirme dans sa conclusion « que nos colonies sont susceptibles, avec un peu de pratique, de produire avantageusement toutes les sortes de cotons employés par la filature (Soudan : cotons courants, genre Amérique et Indes ; Dahomey : genre Pérou, Brésil et Levant ; Madagascar : courtes sortes d'Amérique jusqu'aux longues soies genre Sea Island ; Algérie : genre Amérique et Egypte) ».

Ces déclarations, par une personnalité dont la compétence en matière d'industrie textile est universellement reconnue, sont un précieux encouragement pour ceux qui, avec raison, croient au succès de la culture cotonnière dans notre domaine colonial.

Déjà un peu éloignée de l'actualité, la *Revue des Colonies* apprend que, pour 1905, la récolté du coton au Soudan atteindra 20.000 kilogrammes. Au Dahomey, où l'activité de M. Poisson, agent de l'Association, s'exerce si fructueusement, la récolte sera de 40.000 kilogrammes et, en 1906, conformément à la décision du Comité de direction, des essais de culture directe seront entrepris sur 200 hectares.

La question de la culture du cotonnier en Algérie est suivie par M. Godard, directeur de l'École d'agriculture de Philippeville, avec une admirable persévérance et un soin de tous les instants. Son deuxième rapport le montre. Consciencieusement, les résultats obtenus sont exposés ; savamment aussi les dispositions et mesures à prendre pour rendre ceux-ci meilleurs et rémunérateurs.

Vient ensuite le résumé d'une conférence faite à la Société d'acclimatation, par M. H. Courtet sur la culture cotonnière naguère si prospère à Tahiti : chaque année, en 1864 et 1865, une Compagnie anglaise, dont le gérant devint fou et amena la ruine de la Société, exporta pour 2.500.000 francs de coton. Après, et nonobstant, cette déconfiture, la culture du coton ne fut pas abandonné mais diminua d'année en année. De 1882 à 1885, Tahiti exporta pour 4.113.695 francs de coton ; de 1888 à 1897, 2.400 tonnes pour une valeur de 3.470.000 francs, la dernière année de cette période accusant une récolte de 15.493 kilogrammes de fibres valant 10.845 francs... Depuis plus rien ou presque rien.

M. H. Courtet plaide, chaleureusement, la cause de la reprise à Tahiti de la culture du coton de qualité excellente d'ailleurs.

La R*evue de l'Étranger* rappelle les entreprises de culture cotonnière dans les Guyanes hollandaise et anglaise. Productives jusqu'en 1844 et 1846, elles périclitèrent par suite du bon marché des cotons courte soie dont, à cette époque, les États-Unis commencèrent d'inonder le marché européen et de la coïncidence de l'abolition de l'esclavage supprimant la main-d'œuvre forcée et peu rétribuée.

Pour mémoire, il convient de citer un extrait de la *Quinzaine coloniale* sur le coton en Chine, puis d'insister, pour finir, sur la remarquable communication de M. Philippart à l'Association cotonnière au sujet de la question des transports et du régime à appliquer aux chemins de fer africains.

Adversaire déterminé de la construction et de l'exploitation par l'État des voies ferrées coloniales, M. Philippart, puissamment documenté, serre de près la question. Il s'élève contre l'unification des réseaux de l'Ouest Africain français.

Et ce n'est point dans un esprit d'opposition qu'il redoute cette unification. Il a peur de la pléthore de fonctionnaires, de multiples créations d'emplois grassement rétribués, lourdes charges à inscrire à l'article « frais de premier établissement » d'abord, à celui « dépenses d'administration et d'exploitation » ensuite.

Et la masse, croissante, des convertis qu'il prêche, partage l'effroi de M. Philippart, soutenant, dans l'intérêt de la métropole et des contribuables coloniaux, une thèse qu'appuient d'irréfutables arguments : comme lui — on ne saurait le nier — elle voudrait que à « l'étatisme » fut préférée par les gouvernants, au surplus administrateurs avertis, décidés aux économies, la féconde initiative privée, à provoquer et à encourager, travaillant plus vile et moins cher.

À n'en pas douter, cette masse s'approprie la belle déclaration du récent Congrès de Mons citée par M. Philippart et qui sert de conclusion à son magistral exposé.

« L'initiative privée, individuelle ou collective, est la base essentielle et le meilleur facteur de l'expansion coloniale. L'intervention de l'État n'est utile que sous une forme et dans une mesure telle qu'elle soit de nature à provoquer et à étendre les initiatives individuelles. »

Quant à l'Association cotonnière coloniale, c'est un devoir de la remercier d'avoir bien voulu accorder la publicité de son *Bulletin* à la parole si autorisée de M. Philippart.

H.

ASSOCIATION COTONNIÈRE COLONIALE
(*La Dépêche coloniale*, 8 novembre 1906)

Le Syndicat général de l'industrie cotonnière française et de l'Association cotonnière coloniale a offert, mardi, à M. Roume gouverneur général de l'Afrique orientale française, un grand banquet, qui a eu lieu au Palais d'Orsay, sous la présidence de M. Milliès-Lacroix, ministre des colonies.

……

Discours de M. Esnault-Pelterie

Messieurs,

En votre nom et au mien, je remercie M. le président de la République d'avoir bien voulu se faire représenter ce soir.

Je prie Monsieur le commandant Keraudren de lui en exprimer toute notre reconnaissance.

Je lève mon verre en l'honneur du chef de l'État, M. Fallières.

Monsieur le Ministre,

vous avez bien voulu accepter notre invitation malgré la surcharge de vos occupations.

Nous vous sommes profondément reconnaissants de vous être joint à nous pour venir rendre hommage à l'œuvre que poursuit M. le gouverneur général Roume.

Je remercie également M. Doumergue, ministre du commerce, qui nous a si souvent témoigné sa sympathie, d'avoir bien voulu se faire représenter par M. Gabelle, avec qui les relations sont toujours si cordiales.

Nous sommes heureux aussi de voir à ses côtés le représentant du ministre des affaires étrangères, M. Villet ; nous le d'être notre interprète près de M. Pichon.

Nous devons enfin remercier de tout cœur les membres du Parlement si nombreux ce soir, les représentants de la haute administration métropolitaine et coloniale et tous ceux qui sont venus affirmer avec nous toute l'importance d'une semblable manifestation.

Monsieur le gouverneur général,

Ce n'est pas sans hésitation que nous avons décidé cette réunion, craignant qu'elle ne soit pour vous une fatigue, mais nous nous sommes rappelé toute la sympathie que vous n'avez cessé de nous témoigner depuis nos débuts et nous avons pensé que si votre santé n'était pas un obstacle, vous n'hésiteriez pas à nous faire grand plaisir d'accepter.

Nous ne nous étions pas trompés, et je vous en remercie en notre nom à tous.

Il y avait, à vrai dire, outre votre grande bienveillance, dont notre Associtation est fière à juste titre, une autre raison pour que vous veniez parmi nous ce soir : c'est l'œuvre considérable que nous poursuivons, la main dans la main. Dès la première heure, vous avez compris, Monsieur le gouverneur général, la place prépondérante que

doit prendre à un moment donné la culture du coton dans les différentes colonies de votre gouvernement.

Il n'y a que trois ans de cela et déjà les expériences faites prouvent que vous ne vous étiez pas trompé. Permettez-moi de dire : « Que nous ne nous étions pas trompés » car, nous aussi, nous avions pleine confiance et si cette confiance ne reposait alors que sur des probabilités, aujourd'hui elle est établie sur des faits indiscutables et sur la conviction des hommes les mieux placés pour en juger :

M. le gouverneur Ponty, qui ne néglige rien pour nous mettre à même d'obtenir les résultats que nous cherchons dans l'ordre pratique ; M. Dibowski, M. Yves Henry, qui n'ont jamais mis en doute les résultats que nous obtenons et les ont préparés par leurs travaux et leurs publications ; M. Vuillet qui, sur place, agit de concert avec nos agents, et grâce auquel nous obtenons des résultats tangibles, sont tous parfaitement unanimes sur ce point.

Le Fama Mademba, chef des États de Sansanding, homme intelligent et dévoué à la France, n'est pas moins affirmatif. Guidé par M. le gouverneur Ponty, il a compris tout l'avenir que doit avoir cette culture au Soudan. Il nous a apporté un concours précieux, en prenant en mains l'exploitation cotonnière dans son pays, et si nous avons le plaisir de le voir aujourd'hui à cette table, c'est qu'il a voulu venir vendre sa première récolte de quelque importance et se rendre compte par lui-même de ce qu'il doit faire pour développer cette source de richesses.

Cette année, c'est six tonnes de beau coton américain que le Fama a obtenues. Il repart avec la conviction d'en avoir le double ou plus pour la campagne 1906-1907.

Un fait curieux à remarquer : si les quantités qui nous arrivent sont aussi faibles, c'est que les femmes qui filent elles-mêmes, ont été frappées de la supériorité du nouveau coton et qu'elles s'approvisionnent pour leur propre usage, avant d'en laisser partir pour la France.

Cela a été constaté par vous-même, sur place, Monsieur le gouverneur général, par M. le gouverneur Ponty, par M. Vuillet.

Le Fama de Sansanding, lui aussi, qui vit au milieu des indigènes, confirme ce fait.

Au Dahomey, nous avons trouvé le coton du pays, qui répond à un besoin spécial par ses qualités un peu rugueuses et laineuses, lesquelles nous en permettent l'exportation tel que, et nous en avons acheté une quarantaine de tonnes cette année.

Le nouveau gouverneur, M. Marchal, nous promet le même concours que son prédécesseur, M. Liotard, qui s'intéressait au plus haut point à nos travaux ; c'est une aide précieuse dont nous lui sommes reconnaissants.

Au Sénégal, M. le gouverneur Guy poursuit également des essais qui permettent d'espérer des résultats dans un avenir prochain.

Et en Guinée,M. le gouverneur Richard nous annonce que 200 hectares sont ensemencés à titre d'expériences.

La Côte-d'Ivoire* semble donc seule dans notre grande possession de l'Afrique occidentale à n'être pas encore entrée dans le mouvement cotonnier, mais nous savons qu'au delà des forêts qui isolent l'hinterland de la côte, il existe dans le pays de Kong, des contrées essentiellement cotonnières et que nous pourrons compter sur M. le gouverneur Clozel pour nous aider à les mettre en valeur, dès que les voies de communication permettront de les atteindre.

Les champs de future production sont donc en quelque sorte illimités.

Cela permet les plus vastes espérances ; mais ce n'est encore que l'avenir, tandis que nous avons obtenu pour la campagne 1905-1906, en Afrique occidentale française, 55 tonnes d'excellent coton pour la filature, ce qui est un fait acquis.

Et si nous ajoutons les quantités obtenues en Algérie, à Madagascar, en Indochine, à la Guadeloupe, où des efforts sérieux sont également faits par les gouvernements locaux, d'accord avec nous, nous arrivons au total de 80 tonnes.

Nos contradicteurs cependant ne sont pas encore désarmés et ils ont beau jeu, pouvant dire : « Que sont 80 tonnes de coton, vis-à-vis de la production américaine ? »

La réponse est bien simple ! En 1747, l'Amérique exportait 7 balles de coton.

En 1790, — quarante-trois ans après — elles n'en exportait encore que 81 balles.

Nous, après trois ans, nous en obtenons 400 de nos colonies.

La preuve est donc absolument faite maintenant. Il n'y a plus qu'à marcher de l'avant et à développer la culture pour arriver aux quantités, et nous y arriverons, je vous l'affirme.

On objectera certainement encore la rareté de la main-d'œuvre et la difficulté de transporter les centaines de mille tonnes que représente une récolte respectable.

Ici encore, la réponse est facile. Avant l'établissement de la ligne de Dakar à Saint-Louis, les pays qu'elle traverse n'avaient ni culture, ni habitants. À l'heure actuelle, ce sont les contrées les plus florissantes et les plus populeuses de nos colonies d'Afrique.

Les dernières lignes ouvertes depuis peu semblent devoir confirmer le même fait. Il n'y a donc plus qu'à continuer hardiment le développement des moyens de communication, et des voies ferrées en particulier. M. le gouverneur général Roume l'a bien compris, c'est certainement la plus belle conception de son plan d'ensemble et nous ne pouvons que l'en féliciter hautement.

Je suis certain d'être l'interprète de tous ceux qui comprennent les choses coloniales et l'immense intérêt qu'elles ont par répercussion pour la métropole, en demandant aux membres du Parlement et du gouvernement qui nous ont fait l'honneur de répondre en si grand nombre à notre invitation, de vouloir bien unir leurs efforts pour faciliter la tâche de M. le gouverneur général.

J'ai la ferme conviction que l'importance des recettes en coton augmentera en raison directe des facilités des transports, alors, un bien-être inconnu de ces populations frustes s'infiltrera peu à peu parmi elles pour le plus grand bien de la civilisation et le développement de nos relations commerciales avec elles.

Messieurs,

J'ai pensé que nous ne pourrions trouver une meilleure occasion, pour adresser nos félicitations aux amis qui viennent d'être compris dans la promotion de la Légion d'honneur, à la suite des Expositions de Liège et de Saint-Louis. Je suis convaincu que M. Roume, avec sa bienveillance habituelle, me donne son approbation, d'autant plus que parmi eux, nous avons le plaisir de voir figurer M. Max Robert, son affable délégué, qui méritait à si juste titre cette distinction pour les services rendus à la cause coloniale.

C'est de tout cœur que nous l'en félicitons.

M. Berger, promu officier de la Légion d'honneur, s'est dévoué, ainsi que M. Maigret, promu chevalier, à l'organisation de la Section cotonnière à l'Exposition de Saint-Louis, et les résultats obtenus auraient été certes des titres suffisants à ces récompenses, s'ils n'en avaient d'autres, non seulement parce qu'ils figurent à la tête de notre industrie qu'ils honorent, mais aussi par le dévouement avec lequel ils se consacrent aux questions d'intérêt général.

Notre grande industrie n'a pas relevé seulement ces deux noms dans le palmarès des Expositions de Liège et SaintLouis. où elle s'est manifestée d'une façon remarquable. Nous avons été heureux d'y voir figurer celui de M. Leverdier, qui, lui aussi, se dévoue avec une grande distinction aux intérêts communs de notre corporation.

Parmi les membres de notre Association, nous avons relevé avec plaisir les noms de MM. Fillot et Laguionie, promus chevaliers, qui tous deux contribuent avec distinction, à vulgariser le bon goût français dans le monde entier.

M. Martel, nommé officier ; MM. Dardel, Douge, Grosselin, Lang, Paul Lederlin, Monchoffée, Perrin, faits chevaliers, ont brillamment représenté la France dans ces Expositions et contribué par leur concours intelligent et plein d'initiative à témoigner à l'étranger toute la vitalité de l'industrie française.

Nous devons les en remercier et les en féliciter ainsi que M. de Montarnal, l'architecte distingué, qui a su résoudre le problème difficile de donner un cachet artistique à nos installations.

Je vous propose un toast en leur honneur à tous.

Je tiens aussi à remercier de nouveau M. Jules Siegfried, pour la proposition de subvention qu'il a faite à la Chambre, en faveur de notre Association, ainsi que tous ses collègues du Parlement qui l'ont appuyée et obtenue.

Si nous avons pu enfin compléter l'installation de quatre centres d'engrenage, qui méritent vraiment ce nom, c'est grâce à ce concours.

Il est à souhaiter que cette subvention soit non seulement maintenue, mais augmentée à l'avenir, car, je l'affirme de nouveau, la culture du coton est digne de toute l'attention des pouvoirs publics, du gouvernement et de la nation toute entière.

C'est une question économique de premier ordre qui s'impose. Elle aura, n'en doutez pas, dans un temps donné, la plus haute importance, je le répète, pour le développement de nos colonies, et le plus grand bien de la France.

Je félicite M. Roume, d'avoir su, dès la première heure, envisager toute l'importance de l'œuvre que notre secrétaire général, M. Maigret, qualifiait à juste titre, « de grandiose », dans son dernier rapport.

Messieurs, je vous propose un toast en l'honneur de M. le gouverneur général Roume et au succès de la grande œuvre qu'il poursuit avec tant d'énergie, d'autorité et de compétence, en Afrique occidentale.

……

La souscription nationale pour la culture du coton dans les colonies françaises
(*Le Temps*, 6 décembre 1906)

L'Association cotonnière coloniale a reçu, pour l'œuvre qu'elle a entreprise dans les colonies françaises et dont le *Temps* a parlé, les dons qui suivent :

Gouvernement de l'Afrique occidentale française, 10.000 fr. ; gouvernement général de Madagascar, 6.000 fr. ; A. Esnauit-Pelterie, 5.000 fr. ; Compagnie française de l'Afrique occidentale, 2.000 fr. ; Devès et Chaumet*, à Bordeaux ; G. D..., Mme Dumont, Neuilly ; comte Armand, Marseille ; Compagnie du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, chacun 1.000 fr. ; gouvernement général de l'Algérie ; Desgenetais frères, à Bolbec, chacun 1,500 fr. ; E. Souques, R. Trousselle, Flayelle, Dollfus-Galline, Compagnie des Messageries maritimes, Compagnie générale transatlantique, Compagnie algérienne, Fillot, Ricois, Lucet et Cie (grands magasins du Bon Marché), chacun 500 fr. ; L. Crépy et fils, à Lambersart, 600 fr. ; Compagnie des Chargeurs Réunis, 750 fr. ; A. Lalance, 300 fr. ; Banque de l'Afrique occidentale française, Crédit foncier et agricole d'Algérie, Compagnie.marseillaise de navigation (Fraissinet et Cie), Compagnie havraise péninsulaire de navigation, Et. Watel, chacun 50 fr. ; Carré, à Tours ; Société de géographie de Paris, chacun 100 fr.

AFFAIRES COLONIALES
L'Association cotonnière coloniale
(*Les Annales coloniales*, 24 mars 1910)
(*Le Temps*, 29 mars 1910)

M. Esnault-Pelterie et M. Charles-Michel Côtes *[sic : Charles Michel-Côte* [4]*]* ont exposé hier, à l'assemblée générale de l'Association cotonnière coloniale, les résultats auxquels on était parvenu en 1909 pour l'encouragement de la culture du coton dans nos colonies

---

Conseillers du commerce extérieur
Liste des membres répartis par profession [229]
(*Bulletin mensuel des conseillers du commerce extérieur*, janvier 1912)

RAVERAT (Georges), président de la Société française des caoutchoucs et de la Société des caoutchoucs de Padang ; président du conseil d'administration de la Compagnie de navigation et transports Congo-Oubangui et de la Société du gaz de Rosario; vice-président de la Compagnie d'études et d'entreprises coloniales et de la Société des Sultanats du Haut-Oubangui ; administrateur du Comptoir industriel et colonial, de la Compagnie française du coton colonial et de la Compagnie de La Loza ; président du Syndicat de la rizerie française ; vice-président de l'Association cotonnière coloniale**.**

(voir Le Havre).

L'Association cotonnière coloniale fête M. William Ponty
par Marcel RUEDEL
(*Les Annales coloniales*, 10 février 1912)

L'Association cotonnière coloniale a donné jeudi soir, à la Galerie des Champs-Élysées, un grand banquet en l'honneur de M. William Ponty, gouverneur général de l'Afrique occidentale française, sous la présidence de M. Albert Lebrun, ministre des colonies.

Louons sans réserves, dès l'abord les organisateurs de cette réunion d'avoir fait autre chose qu'un triste et morne festin officiel. Le protocole n'a pas existé jeudi et M. Mollard aurait beaucoup souffert s'il avait été présent. Pensez donc ! Tout, depuis le menu, où le nom du ministre s'inscrivait en petits caractères à côté d'un William Ponty en capitales prédominantes, jusqu'à la répartition des places, où figuraient, aux bouts de table les personnalités les plus connues, tandis que beaucoup d'illustres inconnus émaillaient la table d'honneur, témoignait de la plus exquise fantaisie.

Et puis point de musique militaire. Un bon orchestre tzigane sous la direction du maestro Oscar Falkenstein égayait de ses notules joyeuse l'assaut des fourchettes et c'est au son de la *Veuve Joyeuse* que M. Albert Lebrun a attaqué le potage. À côté de Franz Lehar, Puccini avec *Madame Butterfly*, Rodolphe Berger avec la *Faute des Roses* réjouirent nos oreilles. en attendant les orateurs, et ce fut un vrai régal, plus encore que le repas pourtant consciencieusement servi.

Il avait bien fallu, d'ailleurs, ces *Rêves de Valse* pour éveiller les mines mornes des vieux coloniaux massés dans les salons d'attente et que la joviale entrée de M. Milliès-Lacroix ne réussit à mettre en liesse qu'un instant.

Au hasard nous avons reconnu à côté de M. Esnault-Pelterie, président de l'Association cotonnière coloniale ; MM. Jean Morel, ancien ministre des colonies ; J. Charles-Roux ; Jules Siegfried, ancien ministre du commerce ; Jules Godin, ancien

---

[4] Charles Michel-Côte (1872-1959) : administrateur de sociétés, président du Chemin de fer franco-éthiopien de Djibouti à Addis-Abeba (1933). Voir encadré.

ministre des travaux publics ; Henri Lecomte, professeur au Muséum ; Félix Chautemps, député ; Auguste Terrier ; Dybowski ; Joubin ; Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut ; Paul Vivien, président du syndicat de la Presse coloniale ; Fournier, secrétaire général des colonies ; Georges François, délégué du gouvernement de l'A. O. F. ; le général Archinard ; le colonel Monteil ; Eugène Étienne, ancien sous-secrétaire d'État aux colonies ; Guesde, chef adjoint du cabinet du ministre des colonies ; le colonel Mourey ; Martineau, directeur de l'Office colonial ; Angoulvant, gouverneur de la Côte-d'Ivoire ; Charles Mourey ; Salesses [5], gouverneur des colonies ; Bonnel de Mézières ; Joseph Chailley, rapporteur de l'emprunt tunisien ; Paul Bourdarie ; Ollivier ; Vaucheret [6] ; Fleury-Guaglino.

L'heure des toasts arrivée, M. Esnault-Pelterie ouvre le feu. Il se laisse volontiers emporter par son sujet dans l'ardeur de son improvisation et cite des chiffres très intéressants. Il commence par signaler l'hostilité de l'Algérie à la culture cotonnière, puis il expose les succès obtenus par les essais de l'Association cotonnière coloniale, en Nouvelle-Calédonie, aux Nouvelles-Hébrides, à Madagascar, à la Côte-d'Ivoire où M. Gabriel Angoulvant n'a pas ménagé le concours de l'administration, au Soudan, où demain donnera peut-être de meilleurs résultats qu'hier malgré la mauvaise qualité du coton indigène et le coût du transport.

M. Jules Siegfried prononce encore quelques mots, il fait notamment appel à la [générosité] de M. le ministre des colonies et sollicite d'importantes subventions pour l'A.C.C. Il n'annonce pas, mais il n'y a pas, croyons-nous, d'indiscrétion à le faire, que lui-même s'inscrit pour une souscription exceptionnelle de plusieurs milliers de francs à l'Association cotonnière coloniale.

Puis M. Lebrun donne la parole à M. Eugène Étienne. Le vénéré doyen des coloniaux, dans quelques phrases comme il en a seul le secret, expose le tableau de l'œuvre française en A.O.F. : France, patrie, gloire, honneur, drapeau. Faidherbe, Borgnis-Desbordes, Combes, tous les héros de la fameuse épopée sont passés en revue comme à Longchamp par l'ancien ministre de la guerre. Il célèbre la construction du chemin .de fer Dakar-Saint-Louis, rappelle le temps où l'A. O. F. faisait 276 millions d'affaires par an et, comme les deux orateurs qui l'ont précédé, salue très bas le-prédécesseur de M. William Ponty. il critique vivement l'œuvre de M. Clozel à la Côte-d'Ivoire et rend hommage à M. Angoulvant qui a fait la pacification du pays. En passant, il fait l'éloge de l'honorabilité administrative et financière de M. William Ponty, non sans avoir décoché un trait contre ceux qui, à rencontre de M. William Ponty sont arrivés inopinément dans la carrière coloniale. Puisque le sympathique vice-président de la Chambre ne veut certainement pas viser ses collègues Doumer, Sarraut et Augagneur, il veut sans doute critiquer les choix faits jadis de MM. Beau et Klobukowski en Indochine.

M. William Ponty se lève et l'ovation qui lui est faite par l'immense majorité de l'assistance prouve que c'est vraiment bien lui le héros de la fête. En quelques phrases judicieuses, il rappelle l'essor économique de l'Afrique occidentale qui a marché de pair avec la pacification que nos troupes poursuivent encore à l'heure actuelle.

M. Albert Lebrun a clos la série des discours. Il avait pris des notes lors des discours des précédents orateurs : il leur a répondu avec sa bonhomie souriante, avec aussi sa prenante et chaude éloquence et son autorité incontestable. Il a dit à M. Siegfried, qui porte vertement ses 75 ans, que sa jeunesse n'avait d'égale que la sienne et que dans l'effort qu'il lui demandait, il serait bon d'unir leurs deux jeunesses. Il a félicité M. William Ponty de son œuvre en A. O. F., il a exprimé à l'A. C. C. dont il a loué le beau désintéressement, ses vœux de plus grande réussite et ce serait très bien puisque la courbe de la production du coton dans les colonies françaises depuis que l'A. C. C.

---

[5] Eugène Salesses (Villecomtal, 1858-Rodez, 1931) : officier du Génie, ancien directeur du Chemin de fer de Conakry au Niger.

[6] Louis-Antoine-Alexis Vaucheret (1879-1957) : administrateur des colonies en AOF. Frère d'André Vaucheret (1889-1961) : polytechnicien, président du Consortium industriel et financier. Voir encadré.

existe a passé de 1.000 kilogrammes en 1903 à 40.000 en 1905 à 280.000 en 1909, à 480.000 en 1911.

Et un jour viendra probablement, si l'on sait poursuivre l'effort, où la France ne sera plus tributaire de l'étranger pour des centaines de millions pour ses filatures et ses tissages.

Et béat, submergé par ce flot d'éloquence M. Raphaël Milliès-Lacroix, qui ne connaissait comme emploi du coton que les bonnets de coton et le coton hydrophile, ne cessait de répéter, lyrique : Y a du coton ! Y a du coton !!

———————

L'Association cotonnière coloniale
(*Le Temps*, 14 août 1912)

M. Michel-Côte, secrétaire général de l'Association cotonnière coloniale, observe que les progrès signalés en Algérie se sont encore affirmés : la station d'égrenage d'Orléansville a égrené en 1910 225.000 kilogrammes de coton brut

———————————

Gustave ROY, président

ASSOCIATION COTONNIÈRE COLONIALE
(*La Dépêche coloniale*, 9 avril 1914)

L'Association cotonnière coloniale vient de faire paraître le compte rendu de son assemblée générale du 26 mars, au cours de laquelle M. Gustave Roy, président de l'Association cotonnière coloniale, a prononcé le discours suivant :

Allocution de M. Gustave Roy,
président de l'A. C. C.

Vous comprendrez, Messieurs, avec quelle émotion je prends la parole à cette place d'où une autre voix que nous n'entendrons plus s'adressait à vous chaque année et je suis certain que vous partagez cette émotion. Albert Esnault-Pelterie était la personnification de l'Association cotonnière coloniale et vous me permettrez de rappeler en quelques mots l'œuvre qu'il a accomplie, œuvre à laquelle il avait consacré toutes ses forces, allant même au delà peut-être, toutes ses belles facultés d'organisateur, toute sa persévérance de lutteur pour une cause ingrate parce que d'un triomphe lointain.

Je serai amené ainsi à vous renseigner sur la situation actuelle de votre l'Association au moment où vous déciderez si elle doit être prorogée pour une nouvelle période, puisque votre comité directeur n'a pas voulu attendre l'assemblée générale pour se donner un nouveau président et m'a confié le périlleux honneur de parler en son nom.

C'est en 1902 qu'Albert Esnault-Pelterie prit l'initiative de fonder l'Association cotonnière coloniale. Si les premiers concours ne lui manquèrent pas parmi vous, Messieurs, convaincus du danger que faisait courir à l'industrie cotonnière la disproportion manifeste entre les récoltes de coton soumises à l'instabilité des saisons et l'augmentation ininterrompue de ses moyens de production, que d'obstacles dut-il surmonter pour vaincre l'inertie et le scepticisme de beaucoup, et que de déceptions lorsqu'il entreprit d'intéresser le monde colonial, puis le public en général, à ce qu'il voyait comme devant assurer le développement et la prospérité de nos colonies.

Quelques-uns d'entre vous se souviennent de cette souscription nationale qu'il avait entreprise, de l'extraordinaire activité qu'il déploya à cette occasion, de ses démarches incessantes auprès des journaux. Il obtint ainsi quelques concours précieux, mais le résultat final ne fut pas ce qu'il espérait et il en fut attristé. Puis les premiers essais encourageants faisaient place parfois à des échecs. Les graines américaines envoyées à grands frais au Soudan réussissaient la première année, le coton produit provoquait l'enthousiasme des indigènes, qui se le disputaient pour l'usage de leur primitive industrie textile, mais les années suivantes, la graine dégénérait rapidement et les produits devenaient inférieurs au coton du pays. Enfin, la véritable voie fut trouvée dans l'amélioration des espèces indigènes par le choix des graines. En même temps, le choix des égreneuses s'était précisé, les meilleurs modèles de presses et de moteurs propres aux pays lointains avaient été trouvés. Les gouverneurs des colonies, avec lesquels notre président entretenait une correspondance assidue, qu'il visitait à chacun de leurs séjours à Paris, se montraient favorables à notre entreprise et, en particulier, les gouverneurs généraux successifs de l'Afrique Occidentale, MM. Roume et William Ponty, appuyaient de tous leurs pouvoirs notre propagande. Puis, grâce aux efforts de notre ami, M. Jules Siegfried, une subvention était accordée chaque année sur le budget du ministère des colonies à l'Association cotonnière coloniale.

Des agents compétents s'étaient formés, qui secondaient d'une façon efficace les efforts de notre président ; vous avez présent à la mémoire le nom de M. Poisson, mort

prématurément au Dahomey*. Nous avons aujourd'hui M. Level qui s'est consacré à la boucle du Niger et vous avez entendu parler de M. Reymond, qui, bien que traité de marchand de cartes postales dans des rapports officiels, n'en est pas moins un excellent pionnier de notre œuvre ; de M. Lebert qui a mené à bien des essais de culture irriguée du Sénégal. Entre-temps, la culture du coton de qualité supérieure s'était réveillée en Algérie sous l'impulsion d'un véritable apôtre, M. Dufètre, et la Nouvelle-Calédonie se révélait comme un pays d'avenir. Enfin, l'A. C. C. entrait dans l'ère des premiers résultats et Albert Esnault-Pelterie avait la joie de voir que ses efforts opiniâtres n'avaient pas été inutiles. Mais la lutte n'était pas terminée, le succès ne va pas sans exciter l'envie, c'est même une des preuves de sa réalité, des gens se trouvèrent pour prétendre cueillir les fruits sans avoir donné leurs soins à l'arbre. Les ingratitudes et les accusations gratuites n'ont pas été sans assombrir les dernières années de notre cher président, lui, l'homme loyal et désintéressé s'il en fut, qui a dépensé son argent sans compter dans l'intérêt de son pays et de ses concitoyens.

Voilà, Messieurs, où en est votre Association à l'heure actuelle. Le succès affirmé par la calomnie. Le rapport de notre secrétaire général va vous indiquer les résultats obtenus pendant l'année 1913. Sans doute les quantités de coton produites dans nos colonies paraissent une goutte d'eau dans l'océan. Mais considérez combien de décennies il a fallu aux États-Unis pour produire une récolte appréciable. Leurs premières balles firent leur apparition en Europe vers le milieu du XVIIIe siècle ; en 1791, leurs exportations se bornaient à 95.000 kilogrammes, alors que la France seule transformait déjà 4 millions de kilogrammes. En 1820, l'exportation américaine ne montait pas à 63 millions de kilogrammes, ou environ 280.000 de nos balles actuelles. Supposez que, dans vingt ans d'ici, les colonies françaises arrivent a produire 250.000 balles, ce qui forme environ le quart de notre consommation actuelle, ne serait-ce pas déjà un beau résultat ? Au taux de la production des États-Unis, cela représente 500.000 hectares cultivés en coton, et si la culture irriguée prenait une large place, la surface pourrait se réduire à 300.000 ou 350.000 hectares. Ce n'est pas l'étendue qui nous manque dans la boucle du Niger, et plus loin dans ce territoire du Tchad ou le colonel Moll, dans la dernier année de sa vie, nous invitait à porter nos efforts en nous signalant l'excellence du coton indigène et l'habileté de la population a le cultiver. Ce sont les moyens de transport économiques qui nous ont fait défaut. Songez que le transport du kilogramme de coton de l'usine d'égrenage des bords du Niger au Havre est revenu à environ 60 centimes, alors qu'actuellement, dans une année de prix élevés, ce coton vaut au Havre environ 1 fr. 60, sans compter que le délai est au minimum de six mois pour le faire arriver à destination. Ces conditions onéreuses devront changer du tout au tout lorsque la voie ferrée Thiès-Kayes sera ouverte. Mais quel que soit, au point de vue quantité, le résultat obtenu jusqu'à ce jour, il a été jugé assez intéressant pour qu'on ait cherché à enlever à notre Association le mérite du succès. Si, par hasard, quelques-uns d'entre vous ont lu le compte rendu de la séance de la Chambre des députes du 4 mars, ils ont pu voir le rapporteur du budget des colonies proposer de réduire pour 1914 la subvention à l'A. C. C. de 131.000 à 70.000 francs avec promesse de la supprimer complètement pour 1915, en émaillant son discours d'appréciations dont voici quelques échantillons :

La Commission du budget a spécifié qu'au lieu de faire profiter de la subvention quelques entrepreneurs d'affaires coloniales, le Département devait secourir les colons et venir en aide à la colonie.

Plus loin :

Jusqu'ici, l'A. C. C. n'a pas répondu aux espérances qu'on pouvait fonder sur elle. Elle n a pas rendu les services qu'on pouvait escompter; elle a gaspillé l'argent qui lui a été confié.

Pour entraîner la Commission du budget, son rapporteur s'était appuyé sur un rapport de M. Chevalier, botaniste éminent, chargé d'une mission d'inspection des cultures coloniales, dont vous pourrez trouver le nom dans la liste des membres d'honneur de notre Association. Il a cité quelques passages de ce rapport qui nous était inconnu. En voici quelques phrases :

Toute la question est de savoir si les résultats définitifs sont obtenus dans la culture du coton en Afrique Occidentale. Sur les renseignements que j'ai recueillis de toutes parts, sur les critiques formulées par l'administration locale de l'Afrique Occidentale française, je suis porté à croire que les résultats acquis ne sont pas du tout en rapport avec les charges que se sont imposées l'État et les colonies de l'Afrique Occidentale française. J'ai, de plus, la conviction que si l'administration venait brusquement à cesser l'action qu'elle exerce sur les populations indigènes, l'exportation du coton tomberait à presque rien, tant est factice l'organisation de l'A. C. C. en tant qu'organe d'expérimentation et de vulgarisation des méthodes de culture du coton.

Un journal mal intentionné a publié du même rapport le passage suivant :

L'œuvre que M. Poisson, ancien agent de l'Association, avait si bien amorcée, ne lui a pas survécu. À l'heure actuelle, ce sont les maisons allemandes qui recueillent le fruit de ses efforts. Ce sont d'ailleurs ces maisons allemandes, et non l'A. C. C., qui ont distribué, en temps utile, la semence aux indigènes.

Enfin, voici la conclusion de M. Chevalier citée par le rapporteur :

… Ce seul fait prouve l'impuissance de l'A. C. C. à solutionner les problèmes agricoles dont elle prétend s occuper. Aussi, à mon sens, il est de la plus grande importance de mettre le plus rapidement possible l'administration de l'Afrique Occidentale française en mesure de poursuivre par ses propres moyens l'expérimentation méthodique de la culture de cotonnier ; il ne pourra être obtenu aucune solution pratique des problèmes multiples qui se posent à l'heure actuelle relativement à cette culture si les choses restent en l'état.

J'estime en outre, comme le gouverneur général de l'Afrique Occidentale française, qu'il n'est pas admissible que l'A. C C., qui se réclame de l'intérêt public, reçoive des subventions importantes de l'État et des colonies, fasse aux commerçants établis dans les colonies, par la Compagnie du coton colonial*, une concurrence, contre laquelle il leur est difficile de lutter.

J'ajoute immédiatement que l'Association a été vigoureusement défendue par M. Jules Siegfried, soutenue par le ministre des colonies qui a fait réserver l'article pour éviter une surprise, et a fait finalement maintenir l'affectation du crédit dans la séance du 20 mars en prononçant les paroles suivantes :

La Chambre se souvient que, l'autre jour, la discussion du chapitre 12 avait été abordée sur la demande de M. Siegfried, et que le rapporteur, M. Ceccaldi, avait cru devoir renouveler la réserve insérée dans son rapport et dire que la somme de 130.000 francs, qui était, dans le passé, attribuée à l'A. C. C. serait réduite cette année à 70.000 francs.

M. Siegfried s'était élevé à la tribune contre cette appréciation de la Commission du budget ; un débat s'était engagé, à la suite duquel on avait décidé de réserver la question.

Depuis cette époque, j'ai échangé avec le gouverneur général de l'Afrique Occidentale française une correspondance par la voie du câble, lui demandant de me donner des renseignements très précis sur les œuvres de la Société Cotonnière Coloniale et de me dire de façon très ferme son appréciation sur cette question. Je viens de donner connaissance de cette correspondance à l'honorable rapporteur spécial du budget, et il m'a prié de faire, en son nom comme au mien, cette déclaration que, pour le budget de 1914, aucune modification ne serait apportée à l'ancien état de choses. (Très bien ! Très bien !) ,

Pour le budget prochain, une nouvelle étude de la question sera faite de concert avec l'Association et le gouvernement général de l'Afrique Occidentale, en vue de déterminer, s'il y a lieu, de réduire le champ d'activité de l'Association cotonnière et, par conséquent, la subvention correspondant à ses essais et travaux.

(Le chapitre 12, mis aux voix, est adopté).

Je ne m'attarderai pas après cela à justifier l'Association des accusations qui ont été portées contre elle.

Les assertions du rapport de M. Chevalier demandent cependant à être rectifiées et une note a été remise à cet effet à M. le ministre des colonies. En trouvant que les souscriptions des membres de notre Association ne sont pas assez abondantes, M. Chevalier n'a peut-être pas tort, mais il fait erreur en les comparant à celles de la British Lotion Growing Association. Cette Association est, en fait, une société par actions dont le profit n'est pas exclu, ce qui n'empêche pas le gouvernement britannique de lui avoir accordé une charte et d'importantes subventions.

L'Association allemande est un Comité colonial qui ne borne pas son activité a l'encouragement de la culture du coton ; nous ne savons donc quelle part de ses ressources propres elle lui consacre ; nous savons seulement que les subventions des budgets allemands de 1914, pour la culture cotonnière, sont au total de 731.000 marks, dont 150.000 marks donnés au Comité Colonial sur le budget impérial des colonies ; en comparaison, la subvention dont nous disposons fait assez piètre figure.

En ce qui concerne l'action de l'administration, il est clair que si les administrateurs coloniaux laissaient entendre à la population qu'elle a peu d intérêt a se consacrer à la culture du coton, elle se découragerait bien vite ; mais ce n'est heureusement pas le cas.

Quant aux méthodes de culture, au début, les indigènes en auraient remontré à l'Association ; ils avaient une longue expérience que nous ne possédions pas ; l'important était de les encourager en achetant leurs cotons, fussent-ils produits par les méthodes les plus primitives, quitte à faire pénétrer petit à petit des perfectionnements. Nous ne demandons pas mieux que l'administration de l'Afrique Occidentale poursuive par ses propres moyens l'expérimentation méthodique de la culture du cotonnier. Si l'A. C. C. a entrepris des essais de cultures irriguées sur divers points du Sénégal, c'est à la demande expresse du Gouverneur général. Ces essais ont été couronnés de succès. Si l'administration veut les poursuivre maintenant elle-même, nous n'y mettrons certainement pas obstacle ; nos ressources trouveront facilement d'autres emplois ; mais, pour que le résultat de nos essais ne soit pas perdu, il faut aussi que l'administration entreprenne les travaux nécessaires pour aménager les eaux dans les régions irrigables et amène la population à s'en servir.

Un mot encore au sujet du Dahomey*. Au moment de la mort de M. Poisson, en 1910, la colonie exportait 59.000 kilogrammes de coton fibre ; en 1913, elle en a exporté 175.450 kilogrammes. C'est ainsi que l'œuvre amorcée par M. Poisson ne lui a pas survécu. Des maisons allemandes achètent du coton au Dahomey, cela prouve deux

choses : d abord, qu'il s'y produit du coton ayant une valeur marchande ; ensuite, que le commerce y est libre. La Compagnie française du coton colonial a été seule jusqu'en 1913 à acheter le coton en concurrence avec les maisons allemandes. En 1913, nous avons eu la satisfaction de constater que quelques autres maisons françaises se présentaient sur le marché. Si des commerçants allemands ont distribué aux indigènes quelques graines provenant du coton par eux acheté, cela n'a pas empêché l'A. C. C. d'en distribuer de son côté 250 tonnes au cours des deux dernières années, d'accord avec l'administration, en même temps qu'elle assurait l'égrenage pour tous les acheteurs, quels qu'ils fussent.

Ces réponses faites à nos contradicteurs, il me reste à vous indiquer que malgré nombre de circonstances adverses, la production cotonnière de nos colonies en 1913 est en progrès de 100.000 kilogrammes sur celle de 1912 avec un total de 706.000 kilogrammes.

J'espère qu'après avoir entendu le rapport de notre secrétaire général, vous serez assez éclairés pour vous prononcer en connaissance de cause sur une nouvelle prorogation de six ans de notre Association. Votre comité, quant à lui, est convaincu que notre rôle n'est pas terminé. Les résultats de tant d'efforts seraient certainement compromis si notre action venait à cesser brusquement. Nous pensons que ce sera aussi votre avis. Mais la résolution prise devra être suivie d'une période de grande activité, il faudra montrer notre ferme volonté de ne pas laisser chanceler l'œuvre de notre regretté président, et sa première manifestation devra être de réunir des ressources plus abondantes, s'il est possible, que par le passé.

L'assemblée vote à l'unanimité la prorogation de l'Association pour une nouvelle période de six ans.

*
* *

Rapport de M. Henri Donon Maigret, secrétaire général de l'A. C. C.

Messieurs

Avant de vous rendre compte des travaux exécutés et des résultats obtenus par votre Association pendant l'année 1913, je tiens à m'associer, en mon nom personnel et au nom de tous nos collaborateurs, aux paroles que vient de prononcer notre nouveau président ; tous ceux qui ont travaillé avec M. Esnault-Pelterie. depuis la fondation de l'Association cotonnière coloniale, savent quelle somme de labeur opiniâtre a dû donner notre regretté président, pour vaincre les difficultés nombreuses et si variées qui se sont présentées et pour arriver aux résultats si encourageants que nous sommes heureux d'enregistrer aujourd'hui. Tous ceux qui l'ont approché, savent avec quelle bonté et quelle impartialité il étudiait les questions qui lui étaient soumises : aussi tous ses collaborateurs m'ont-ils prié de transmettre ici à la famille de M. Esnault-Pelterie, l'assurance de leur profonde et bien vive sympathie et du souvenir ému qu'ils conserveront de leur premier président. (Applaudissements.)

Messieurs, pendant l'année qui vient de s'écouler, votre Association a continué de développer et d'améliorer toutes ses usines d'égrenage et nous pouvons dire que, partout où on nous a apporté du coton, nous avons pu l'égrener dans les meilleures conditions possibles. Je ne veux pas vous donner la nomenclature complété et un peu fastidieuse des usines d'égrenage installées par les soins de votre Association : ceux qui voudront avoir tous les détails pourront se reporter au prochain bulletin où ces renseignements seront publiés. Qu'il vous suffise de savoir que votre Association a installé actuellement dix-neuf usines d'égrenage mécanique.

Nous avons eu, dans le cours de l'année, encore de nombreuses demandes de graines auxquelles nous avons toujours répondu favorablement : ces demandes nous sont venues un peu de toutes les colonies. Mais nous devons une mention toute

spéciale pour les demandes qui nous sont venues du Maroc ; déjà, l'année dernière, nous vous avions mis au courant de ces faits, et nous sommes heureux de pouvoir vous dire que nous avons reçu, par l'intermédiaire de M. Malet, directeur des services d'agriculture au Maroc, des échantillons de coton récolté principalement dans la Chaouia et que ces échantillons nous permettent d'augurer, pour le moment où la pacification sera complète et les moyens de transport facilités, de belles récoltes dans cette partie si fertile de notre nouvelle possession. On a vendu, d'autre part, dans le Nord, quelques lots provenant de la région d'Oudjda et qui ont été très appréciés. Nous nous faisons un devoir de remercier ici les commandants de cercles qui, malgré les difficultés d'ordre militaire auxquelles ils sont en butte, trouvent le moyen de favoriser une nouvelle culture qui améliorera la condition des indigènes et facilitera notre pénétration. (Applaudissements.)

ALGÉRIE*

En Algérie, nous n'avons malheureusement pas de très bonnes nouvelles à vous donner. L'année n'a pas été très brillante d'une façon générale ; depuis plusieurs années, l'Algérie souffre de la sécheresse et dans bien des endroits où les colons font de la culture irriguée, on n'a pu donner à la plante une quantité d'eau suffisante pour arriver à un bon résultat. Dans la région de Bône, on n'a pu récolter, pour cette raison, que 16 tonnes environ de coton brut. Du côté de Philippeville, la levée du coton ne s'est souvent pas produite à cause de la sécheresse du printemps ; M. Godard, président de la coopérative de Philippeville, nous écrit que la culture du coton se centralise dans la région d'El Arrouch, située à 25 kilomètres de Philippeville, et qu'il vient d'être décidé de transférer l'usine d'égrenage dans ce centre. Dans toute cette région, on ne cultive plus guère que le Mississipi en raison de sa précocité qui permet l'installation à époque convenable de la culture du blé, qui la suit régulièrement. Mais malgré l'insuccès partiel de l'année dernière, nous avons appris que les surfaces ensemencées cette année seront plus importantes. De même à Orléansville, les terrains préparés pour 1914 sont en légère augmentation (220 hectares en 1913) ; la récolte de 1913 a atteint 205 tonnes environ de coton brut et 70 tonnes de fibres.

Dans la province d'Oran, les mêmes inconvénients se sont présentés cette année, le petit cultivateur a une certaine timidité à la culture du coton parce qu'il ne peut négocier sa récolte que plusieurs mois après la cueillette des capsules. Néanmoins, il paraît, par les demandes de semence, se dessiner pour 1914 un mouvement en avant. Souhaitons que la température vienne seconder les efforts des planteurs et ceux de M. Otten, notre agent si dévoué ; l'hiver a été d'ailleurs très pluvieux et on peut espérer que la sécheresse dont souffre l'Algérie depuis cinq ans va prendre fin.

TUNISIE*

En Tunisie, l'Association continue ses efforts de concert avec l'Administration, mais il est à craindre que nous soyons la à l'extrême limite des régions cotonnières.

DAHOMEY*

Au Dahomey, la culture du coton, grâce à l'activité de la Compagnie française du colon colonial et aussi à la concurrence de quelques maisons françaises et étrangères qui commencent à s'intéresser au coton, a fait de sensibles progrès. Il a été acheté en 1913, par les diverses maisons européennes, 585 tonnes contre 445 tonnes en 1912 Nous avons distribué aux indigènes, en 1913, 92.000 kilogrammes de graines de coton qui ont été réparties par les soins de l'administration et des maisons de commerce françaises et étrangères. On peut donc dire que la production de coton au Dahomey est dans une voie de progression intéressante. L'usine d'égrenage d'Agouagon a été transportée à Savalou, au centre de la région cotonnière la plus importante, et ce transport devra donner des résultats encore plus encourageants ; mais la culture

cotonnière ne prendra toute son extension que lorsque le chemin de fer desservira toute la région Nord de la colonie.

CÔTE D'IVOIRE*

À la Côte d'Ivoire, M. Reymond, notre agent à Bouaké, a continué, avec le concours de l'administration de M. le gouverneur Angoulvant, l'œuvre de propagande commencée récemment. La première question à résoudre a été le sélectionnaient des graines indigènes, dans le but d'obtenir le plus vite possible un type commercial unique, caractéristique de la Côte d'Ivoire et apprécié du marché français. Or, ce type existe dans la colonie sous le nom de « Guiesse-Bla », qui est le plus répandu et dont la fibre a été estimée au Havre à un prix de 10 fr. environ supérieur au terme.

La culture indigène a encore besoin de faire de nombreux progrès : sous l'active impulsion de l'administration, nous sommes en droit d'espérer que, cette année, les indigènes donneront des soins plus éclairés à leurs cultures. Dans la région de Bouaké, les cultures sont généralement mélangées avec les cultures vivrières, maïs, manioc, arachides, etc. Dans la région de Korhogo au nord de Bouaké, les indigènes cultivent pourtant le coton exclusivement, dans des champs très bien entretenus : lorsque le chemin de fer parviendra dans cette région, d'ici un an et demi à deux ans, on pourra espérer de bonnes récoltes cotonnières. C'est pourquoi nous sommes en pourparlers à l'heure actuelle, d'accord avec M. Angoulvant, avec l'Union Coloniale, qui groupe les principales maisons de Bordeaux, pour former une coopérative d'égrenage qui reprendrait notre usine d'égrenage de Bouaké, ce qui nous permettrait d'envisager l'installation, avec l'aide de la colonie, d'une nouvelle usine dans la région de Korhogo.

Je ne veux pas m'étendre plus longtemps sur les efforts faits dans cette colonie ; nous avons d'ailleurs publié dans nos *Bulletins* nº 57 et 59 un rapport de M. Reymond, très détaillé et très documenté : il ressort des conclusions de notre agent, et c'est aussi l'avis de M. le gouverneur Angoulvant, que la Côte d'Ivoire est très propre à la culture du coton et pourra donner dans quelques années une production intéressante, surtout si les grandes maisons d'exportation de Bordeaux continuent à s'occuper du coton, comme elles en manifestent l'intention en ce moment. L'exportation de la Côte d'ivoire en 1913 a été de 30.466 kilogrammes.

OCÉANIE

En Océanie, comme vous le savez, notre Association ne s'occupe que de l'égrenage ; les maisons de commerce se sont, en effet, intéressées dès la première heure au coton, et ne paraissent pas le regretter. En Nouvelle-Calédonie*, la concurrence est toujours très active, ce qui permet aux planteurs de trouver pour leurs cotons des prix très rémunérateurs. La maison de Béchade* nous écrit qu'elle a reçu à l'heure actuelle plus de 81 tonnes de fibres et qu'il y a encore des stocks importants en traitement à Nouméa. Une compagnie créée récemment : la Société Havraise Calédonienne*, a également acheté environ 25 tonnes de coton brut. Nous savons de plus que de grosses quantités de coton ont été exportées par la maison Ballande*. D'après les statistiques officielles de la douane, il a été exporté, en 1913, 258.000 kilogrammes de coton.

Aux Iles Sous-le-Vent, la Société Cotonnière des Établissements français de l'Océanie* continue sa propagande en faveur de la culture du coton, qui a trouvé en la vanille une concurrence très sérieuse; cette société a néanmoins acheté 34.000 kilogrammes de coton qui ont donné près de 10.000 kilogrammes de fibres.

Aux îles Marquises, devant le quasi-monopole exercé par une compagnie allemande et devant les bas prix pratiqués par cette compagnie (12 centimes le kilogramme), l'indigène semble s'être un peu découragé, mais la Société Cotonnière des Établissements de l'Océanie a constitué une société française aux îles Marquises qui aura non seulement pour but l'achat du coton aux indigènes avec la remise de graines sélectionnées, mais aussi la constitution de cultures cotonnières dans les principales îles.

Nous espérons que, grâce aux efforts de cette société, la culture cotonnière reviendra en honneur dans ces îles.

CULTURES IRRIGUÉES

Nos essais de cultures irriguées que nous poursuivons, d'accord avec l'administration de M. Ponty, à Richard-Toll et à Kayes, sont l'objet, en fin de saison, d'un rapport très précis que nous avons publié dans notre *Bulletin* nº 58. Je me contenterai donc de dégager ici les conclusions de ce rapport. À Richard-Toll, M. Lebert a continué le programme arrêté ; les expériences ont porté sur 14 hectares de coton et une dizaine d'hectares de cultures fourragères et vivrières. La superficie des cultures de coton étant nettement délimitée par le nombre de groupes moteur-pompe disponibles, n'a pu être augmentée cette année. Le rendement à l'hectare a été très encourageant : 1.000 kilogrammes à l'hectare, soit 330 kilogrammes de fibres. Tout le coton récolté est de même espèce et d'une qualité très homogène. Pourrons-nous continuer ces essais à Richard-Toll ? Nous le croyons, car M. le gouverneur général a décidé depuis peu de faire exécuter le barrage de la Taouey, ce qui nous permettra d'éviter les inconvénients de l'eau salée.

À Podor, M. Maine a continué ces cultures sèches et irriguées sur la concession lui appartenant. Les résultats qu'il a obtenus sont très encourageants.

À Kayes, M. Raffin s'est consacré cette année principalement à des travaux de nivellement. Un bon nivellement est, en effet, pour les cultures irriguées, la première condition à remplir pour obtenir de bons résultats.

Messieurs, je ne vous ai pas parlé de nos travaux au Soudan quoi que ce soit, cette année encore, dans l'Afrique Occidentale française, que nous avons porté presque tous nos efforts. Nous avons, en effet, la bonne fortune d'avoir aujourd'hui parmi nous M. Level, notre agent général de l'Afrique Occidentale française, venu en France se reposer de plusieurs années passées au Soudan, et j'ai pensé qu'il pourrait, mieux que moi et d'une façon plus vivante, vous exposer les travaux qu'il a dirigés et les résultats qu'il a obtenus. Mais avant de lui laisser la parole pour faire cet exposé, je tiens à remercier ici MM. Raffin, Fau, Burri, Legeais, Fithere, Marillier et Lenepveu, des services dévoués qu'ils rendent à notre Association.

Je me borne, pour terminer, à vous indiquer que les quantités de coton produites en 1913 sous les auspices de l'Association cotonnière coloniale forment un total de 706.240 kilogrammes contre 608.500 kilogrammes l'année dernière, en augmentation de près de 100.000 kilogrammes, malgré les conditions climatériques défectueuses dans beaucoup de nos colonies.

Cotons produits dans les colonies

Kilogrammes	En 1912	En 1913
Sénégal	20.000	7.123
Sénégal et Niger	100.000	98.151
Dahomey	125.000	175.450
Côte d'Ivoire	—	30.466
Nouvelle-Calédonie	165.000	258.030
Tahiti	15.000	15.820

Algérie	180.000	120.000
Madagascar	3.500	—
	608.500	706.240
Soit en balles	2.700	3.139

Communication de M. L. Level,
agent général de l'A. C. C. en Afrique Occidentale

HAUT-SÉNÉGAL ET NIGER

Le chiffre de la récolte acquise à l'exportation dans la vallée du Niger pour la campagne 1912-1913 a été de 400 tonnes de coton brut. En 1907-1908, il était à peine de 25 tonnes : depuis lors, il n'a cessé d'aller en augmentant, atteignant 69 tonnes en 1908-1909 et 190 t tonnes en 1909-1910. En 1910-1911, année particulièrement sèche, il est descendu pourtant à 86 tonnes pour remonter à 260 tonnes en 1911-1912 et 400 tonnes en 1912-1913.

Pour la campagne 1913-1914, l'acréage planté en coton, dans les régions où l'Association cotonnière coloniale exerce son action, dépassait de 35 % environ celui de l'année précédente et faisait donc prévoir une récolte de 500 à 600 tonnes. Malheureusement, la sécheresse exceptionnelle dont a souffert le Soudan cette année a beaucoup éprouvé les cotonniers et ne permettra pas d'atteindre ce chiffre. Il est permis d'espérer que, dès l'an prochain, dans des circonstances normales, l'augmentation de production cotonnière des régions actuellement en exploitation suivra sa marche ascendante, comme ce fut le cas après la campagne 1910-1911.

Les usines de Segou, M'Pesoba et San ont pu traiter facilement tous ces cotons assez vite pour qu'ils aient pu être expédiés en France pendant la période des hautes eaux. Les nouvelles machines qui viennent d'être envoyées vont permettre d'aller plus vite encore. Pourtant l'usine de M'Pesoba travaille déjà toute l'année à plein rendement : il y a lieu d'en prévoir dès maintenant l'agrandissement. De façon générale d'ailleurs, il faut envisager la nécessité d'augmenter en tous points nos magasins pour pouvoir abriter les futures récoltes.

En effet, les apports se produisent trop brusquement pour que le coton brut puisse être égrené au fur et à mesure des arrivages. Au moment de la récolte, de janvier à avril, la presque totalité des cotons de chaque région arrive à l'usine, soit apportée directement en grande masse par les indigènes, soit amenée par convoi venant des centres d'achats. Ces cotons doivent être aussitôt emmagasinés.

Pendant toute la saison, l'égrenage se poursuit. Le rendement à l'égrenage des cotons indigènes est faible : 25 % environ et nous nous employons à l'améliorer.

À la sortie de l'égreneuse, les fibres sont mises en balles de 30 à 35 kilogrammes faciles à transporter. Ces balles sont dirigées sur Ségou où les cotons sont à nouveau compressés à l'aide d'une grande presse hydraulique, en balles de 250 kilogrammes environ.

Quant aux graines, elles sont sélectionnées à l'usine : celles qui, pour chaque région, proviennent des meilleurs lots sont gardées pour être distribuées l'année suivante aux indigènes. Les lots inférieurs sont détruits.

Dès que la crue du Niger le permet, les balles sont chargées sur chalands remorqués et sur vapeurs et envoyées par eau à Koulikoro. De là, elles sont. réexpédiées en France pendant la période des hautes eaux. Bientôt, le chemin de fer de Kayes à la mer permettra l'évacuation en toutes saisons des balles de coton du Soudan.

En même temps qu'elle effectuait le traitement des cotons qui lui étaient confiés, l'Association a poursuivi les essais de culture dont le programme a été tracé en 1909.

Pendant qu'à Fatola, près de Kayes, l'étude des questions d'irrigation se poursuivait telle qu'au Sénégal, dans la vallée du Niger, l'Association s'est attachée à donner aux essais de culture la plus grande extension possible et, par action directe auprès des indigènes, à rechercher les améliorations de rendement et de qualité compatibles avec leur mode de travail et leur mentalité actuelle.

Ces essais se subdivisent :

1° En essais directs, champs d'expérience ;
2° En essais de culture par contrats avec les indigènes.

Essais directs. — Ces essais sont entrepris par l'agent de l'Association avec la main-d'œuvre salariée et façons aratoires à l'aide de charrues et de cultivateurs.

Ils comprennent :

1° La culture raisonnée des meilleures graines déjà sélectionnées à l'usine lors de l'égrenage des cotons de la campagne précédente ;
2° L'étude du meilleur mode de culture à surveillance européenne à employer dans la vallée du Niger ;
3° L'étude de certaines variétés exotiques et de la façon dont elles se comportent dans ce pays.

C'est sur ces champs d'essais directs que l'Association cotonnière coloniale étudie l'utilisation et le rendement au Soudan des méthodes de culture sèche qui sont employées depuis quelques années dans l'Amérique du Nord pour la mise en valeur des régions semi-arides.

Ces champs d'expérience fournissent donc, en des régions déterminées, des données précises sur les résultats à attendre des cultures cotonnières entreprises par des Européens.

L'intérêt de ces essais est particulièrement mis en évidence cette année : dans la région de San où la sécheresse a presque partout réduit à néant les cultures cotonnières, le champ d'essai de Dielingasso, où nous avons 30 hectares cultivés en dry-farming, donnera seul un résultat satisfaisant.

De la même façon que ces essais de culture directs sont conduits, les essais qui viennent d'être entrepris à Segou sur de petites étendues pour la détermination des quantités d'eau nécessaires au développement des cotons égyptiens en cultures irriguées sur les bords duNiger.

Essais de culture par contrat avec les indigènes. — Ils consistent à faire cultiver moyennant indemnité préalablement versée un certain nombre d'hectares par les indigènes des villages de brousse sous une stricte surveillance et avec plus de soins qu'ils n'en donnent d'ordinaire à leurs propres lougans. L'Association fournit les meilleures graines sélectionnées, en fait surveiller constamment la culture par ses propres agents et assure aux indigènes l'achat des quantités ainsi produites de façon à pouvoir étudier les améliorations de qualité et de rendement.

Ces essais ont particulièrement bien réussi avec les indigènes du cercle de Ségou et nombreux sont, chaque année, les villages qui viennent demander à l'Association de les accepter dans cette combinaison. Mais faute de ressources suffisantes, ils n'ont pu recevoir une très grande extension ; ils sont pourtant très intéressants en ce qu'ils sont la meilleure école dont nous disposons pour encourager les indigènes à la pratique des cultures intensives.

Les résultats obtenus grâce à ces méthodes marquent une amélioration lente mais sensible de la qualité des fibres, surtout en ce qui concerne l'homogénéité des produits de chaque région. Et les cotons de l'Afrique Occidentale française sont inscrits à la cote

du marche du Havre où ils obtiennent maintenant des prix supérieurs à ceux du coton américain Middling.

L'amélioration de rendement est également sensible : alors qu'en 1909-1910, le rendement moyen était resté un peu inférieur à 125 kilogrammes de coton brut par hectare, il a atteint près de 200 kilogrammes en 1911-1912, montant pour certains villages à 267 kilogrammes.

De ce qui précède, il résulté que le programme que s'était proposé l'Association de développer la culture du coton en qualité d'abord et en qualité aussi par la sélection des graines, se poursuit normalement.

Depuis deux ans, un fait nouveau s'est produit, de nature à accélérer le développement des cultures cotonnières chez les indigènes : les maisons de commerce établies au Soudan se sont mises, elles aussi, à acheter le coton brut. À plusieurs reprises, l'Association les avait encouragées à agir dans ce sens. Jusqu'ici, elles n'avaient pas cru devoir donner suite à ces propositions ; c'est seulement devant les résultats obtenus ces dernières années qu'elles se sont mises à s'occuper du coton, considéré jadis comme peu intéressant. Il y a lieu de penser que le commerce n'eût pas encore songé à exploiter ce produit si notre organisation de stations d'égrenage n'existait pas ,ce qui permet d'assurer le traitement presque immédiat et économique des cotons.

L'entrée en ligne de ces maisons marque de façon très nette que nos efforts n'ont pas été improductifs : elle permettra, grâce aux moyens dont dispose le commerce, de solliciter plus l'indigène et d'arriver plus rapidement à faire du coton un article de grande traite.

En quelque sorte, l'œuvre de propagande que s'était fixée l'Association dans la partie du Soudan où elle avait jusqu'ici limité son action va se trouver facilitée. Mais il existe d'autre régions, nouveaux champs d'activité, aux produits desquels l'avancement des chemins de fer va prochainement ouvrir des débouchés.

Or, au Soudan, le développement des cultures cotonnières est fonction des facilités d'évacuation des cotons et l'Association se devait d'étudier les conditions dans lesquelles l'exploitation cotonnière de ces nouvelles régions pouvait être entreprise et, en même temps, de vérifier si les méthodes qui lui ont permis d'arriver à rendre productrices les régions auxquelles elle avait jusqu'ici limité son action pouvaient être appliquées à ces mêmes régions. Ces méthodes ressortent de l'étude de l'œuvre de l'Association au cours des dix dernières années.

De 1903 à fin 1906, des essais furent entrepris en différents points du Haut-Sénégal et Niger destines à déterminer la mesure dans laquelle les espèces de coton indigène étaient susceptibles d'être utilisées par la filature française, et, d'autre part, d'étudier les facultés d'adaptation des bonnes espèces exotiques, surtout américaines, au climat du Soudan et au mode de culture des indigènes.

Ces essais ont démontré que par grandes régions, les cotons indigènes étaient suffisamment homogènes pour être employés par la filature française après égrenage convenable. D'autre part, ils prouvaient que les cotons américains fournissaient des résultats supérieurs, comme qualité, aux espèces indigènes, notamment en ce qui concernait le rendement et l'égrenage, mais étaient beaucoup plus délicats, demandaient trop de soins pour la mentalité indigène, enfin étaient particulièrement mal armés pour résister aux attaques des parasites si nombreux au Soudan.

Le problème que l'Association se trouvait avoir à solutionner était double : il fallait d'abord faire du Soudan un pays producteur de coton — pareil résultat ne pouvait être atteint qu'en déterminant le producteur indigène à augmenter quantitativement ses cultures cotonnières. Pour arriver à ce résultat, l'expérience l'avait démontré, il fallait lui laisser cultiver son propre coton et, d'autre part, lui payer un prix qui l'encourageât à augmenter ses cultures.

D'autre part, les espèces exotiques s'étaient montrées capables de fournir des produits supérieurs à certains points de vue à ceux des espèces indigènes, il importait

que l'Association cotonnière coloniale puisse continuer à étudier les conditions dans lesquelles ces espèces pouvaient s'acclimater et s'adapter, à la longue, aux modes de cultures des indigènes. Il importait aussi que, tout en recherchant par la sélection des graines à l'usine à améliorer la qualité des fibres, elle s'efforçât d'encourager, par l'exemple et sans lui faire violence, le producteur à améliorer ses méthodes de cultures.

Nous avons vu tout à l'heure comment l'Association a cherché à solutionner cette deuxième partie du problème.

Nous allons voir maintenant quelle méthode a été suivie pour développer chez l'indigène le goût de la culture du coton et lui démontrer les avantages qu'il pouvait en tirer. Les premiers essais s'échelonnaient de Kayes à Bandiagara. Ils étaient poussés d'accord avec les représentants de l'administration locale et nous nous faisons un devoir de reconnaître que ceux-ci ne nous ont pas ménagé, par la suite, l'appui qu'il leur était possible de nous donner et qu'ils nous ont aidé de façon très efficace à accomplir la tâche qui nous était fixée.

Ces essais n'avaient pas partout donné de bons résultats.

En 1906, le rail atteignait Koulikoro et la période d'exploitation industrielle commençait. La modicité des moyens dont disposait l'Association ne lui permettait pas de pousser l'ensemble des essais entrepris : il lui fallait restreindre sa zone d'action afin d'agir de façon plus suivie et plus énergique en des points déterminés.

Le choix de l'A. C. C. devait s'arrêter sur les régions à main-d'œuvre plus abondante, habituée à la culture du coton. Il fallait toutefois que ces cotons fussent facilement exportables et il fallait aussi que les frais de transport puissent rester dans une limite telle que le prix payé à l'indigène fût suffisant pour le déterminer à persévérer dans la culture du cotonnier.

L'importance capitale des moyens de transport devrait donc déterminer le choix des régions où se devait exercer plus spécialement notre action. Ségou, sur le Niger, à quelque 180 kilomètres de l'extrémité du rail, centre d'une région productive et où il était facile de diriger les colons de l'intérieur fut choisi pour l'installation de la première usine d'égrenage.

En fin 1906, l'organisation au Soudan comportait un système de centres de concentration tels que Ségou, Dan, Djenné et Bandiagara, d'où les cotons étaient dirigés sur Ségou pour égrenage.

Dès 1907, première année d'exploitation industrielle, il était procédé à l'installation de l'usine mécanique d'égrenage de Ségou. En même temps s'effectuait la prospection détaillée des régions avoisinant immédiatement Ségou.

L'année suivante, la station de Kayes était installée, celle de Ségou était terminée. La prospection du Minianka, avoisinant immédiatement, vers le Sud, le cercle de Ségou, nous montrait cette région grand réservoir de coton d'où provenait la plus grande partie des cotons que nous achetions aux indigènes de Djenné et de San. Les difficultés d'exploitation d'une pareille région provenaient surtout des difficultés d'évacuation des cotons. Les systèmes de routes se développant dans ces régions dès 1909, nous pouvions procéder à l'installation à M'Pesoba, centre du Minianka, d'une petite usine d'égrenage et effectuer pratiquement nous-mêmes l'évacuation sur Ségou des cotons égrenés. Aidés par l'administrateur du cercle de Kouliala, nous commencions cette même année l'exploitation des richesses cotonnières du Minianka : le chiffre de production passait de 26 à 69 tonnes de coton brut pour le Soudan.

Dès 1910, le développement des cultures cotonnières dans le Minianka déterminait l'Association à créer à M'Pesoba une usine mécanique d'égrenage actionnée par une machine à vapeur : le chiffre de production s'élevait à 190, puis à 250 tonnes.

L'amélioration des routes permettait, un peu plus tard, de remplacer les convois de porteurs fort coûteux par des convois d'ânes, de bœufs et de charrettes.

À San, les prix demandés par les indigènes étaient relativement élevés et l'expérience avait démontré que seule une diminution des frais de transport de San à Ségou pouvait

nous permettre de payer aux producteurs un prix suffisant pour les encourager à développer leurs cultures cotonnières. L'égrenage sur place des cotons de San devait permettre d'économiser le transport de graines improductives. L'Association décidait la création en 1911 de l'usine d'égrenage de San ; la production de ces régions passait, en deux ans, de 25 à 35, puis à 80 tonnes.

Cette organisation de nos stations d'égrenage, chacune dirigée par un agent européen, était suffisante pour l'exploitation des régions où nous avions jusque-là limité notre action. L'Association se préoccupa d'étendre son action à de nouvelles régions dans la mesure où ses moyens le lui permettaient.

En 1912, s'effectuait la prospection des régions de Bougoumi ; en 1913, la prospection des régions de Bobo-Dioulasso et de Dédougou. La région de Bougoumi-Sikasso, qui pourra devenir productrice de coton, surtout dans les cantons Sud et Sud-Est, est éloignée de tout centre d'évacuation facile, mais le chemin de fer de Bamako à Bougoumi l'ouvrira bientôt. La région Bobo-Dedougou, extrêmement intéressante, parce que susceptible de fournir facilement de fortes productions, était jusqu'ici, elle aussi, absolument dépourvue de moyens d'évacuation mais l'avancement du chemin de fer de la Côte d'Ivoire, permet, dès maintenant, d'en envisager l'exploitation.

Ce résumé des efforts accomplis par l'Association depuis sept ans montre la méthode qui a guidé son action au Soudan. Cette méthode consiste à fortement établir son influence sur les régions où elle est installée, pour, de là, progressivement étendre cette action sur les réions immédiatement voisines susceptibles de devenir grosses productrices, au fur et à mesure que se développent les moyens e communication permettant l'exploitation de ces régions nouvelles. C'est la méthode dite de la tache d'huile. Les résultats en sont lents, surtout au début ; par la suite, ils progressent de plus en plus rapidement, par bonds successifs, correspondant à l'ouverture de nouvelles régions. Ils sont acquis de façon sûre et cela a une grande importance au Soudan où il est difficile de brusquer l'indigène et de l'obliger à s'adonner à une culture qui le rebuterait et dont les résultats ne le satisferaient pas.

Ces considérations sont très intéressantes en ce qui concerne les régions de Bobo-Dioulasso et de Dédougou — leur population est relativement dense, la plupart des races qui les habitent sont travailleuses, la baisse des caoutchoucs les oblige à chercher un nouveau moyen d'existence. L'Association s'est toujours efforcée de gagner la confiance des indigènes, les noirs écouteront facilement ses conseils. Les conditions sont analogues à celles où se trouvait le Minianka quand l'Association y est arrivée : nous pourrons profiter de l'expérience acquise. Les nouveaux chemins de fer vont bientôt ouvrir aux produits de ces régions des débouchés sur la mer, permettant l'expédition des cotons en Europe au fur et à mesure de l'égrenage. Actuellement, les conditions évacuation sont encore difficiles, elles sont commercialement possibles. Quant aux difficultés de transport de matériel et d'installation d'usine en pareilles circonstances, l'expérience a montré qu'elles ne sont pas insurmontables.

Au fur et à mesure de l'avancement du rail, l'exportation des cotons deviendra plus facile, les populations de Bobo, puis de Dédougou pourront donc facilement s'adonner aux cultures cotonnières. celles de Bougoumi, aussi, dès que le nouveau chemin de fer de Bamako à Bougoumi parviendra en ce point.

Dans un avenir plus éloigné, l'installation d'une usine à Boromo permettra de commencer l'exploitation des richesses cotonnières du Mossi. L'ouverture d'une pareille région sera de très haute importance : le Mossi est, en effet, le grand pays producteur de coton de toute l'Afrique Occidentale française ; il est très peuplé, les races qui l'habitent comptent parmi les plus commerçantes et les plus industrieuses : actuellement, elles exportent jusqu'aux points les plus reculés de l'Afrique Occidentale leurs bandes de coton tissé.

Déjà par Bobo, l'Association aura soudé ses installations au Soudan à celles de la Côte d'Ivoire ; par Kayes, à celles du Sénégal ; c'est par le Mossi qu'elle pourra, dans un avenir relativement rapproché, les joindre à celles du Dahomey.

Ainsi, petit à petit, les zones d'influence si restreintes des premières années s'étendront jusqu'à couvrir toute l'Afrique Occidentale française. L'Association cotonnière coloniale aura alors accompli la tâche qu'elle s'était fixée. Elle aura aidé à créer dans nos colonies d'Afrique de la puissance et de la richesse, ainsi qu'aux heures difficiles du début en avait décidé son fondateur.

———————————

MILLIONS PERDUS
grâce à notre indifférence coloniale
(*Le Courrier colonial*, 2 février 1917)

Peut-on s'imaginer qu'il a fallu deux ans et demi de guerre pour qu'on s'aperçût, dans les milieux gouvernementaux, que notre domaine colonial pouvait fournir, sinon tout, du moins la plus grosse partie de ce que nous achetons à l'extérieur !

En ce qui concerne notamment le coton, avec un peu d'esprit de prévoyance, nos colonies suffiraient aujourd'hui, et au delà, aux besoins de la métropole. L'honorable M. Audiffred, qui a porté à maintes reprises cette question à la tribune du Sénat, déplorait hautement encore, il y a quelques temps, qu'on n'eût pas fait avant la guerre les dépenses nécessaires pour développer la culture du coton dans notre domaine d'outre-mer.

« Cet effort, disait-il, eût empêché bien des millions de sortir de notre pays. »

Une semblable indifférence à l'égard des ressources de toute sorte que nous offraient nos possessions aurait pu avoir les plus graves conséquences. Que les circonstances aient empêché la France de s'approvisionner dans les pays où elle était accoutumée de le faire. ! Que demain les États-Unis décident de manufacturer eux-mêmes tout le coton qu'ils produisent. ! Que les sous-marins boches se multiplient – l'Allemagne annonce pompeusement qu'elle en aura deux cents de plus au printemps prochain — au point d'entraver sérieusement le trafic entre l'Amérique et l'Europe. ! Que ferions-nous ? Combien nous regretterions notre dédain à l'égard du coton que produisent nos colonies, et surtout qu'elles sont susceptibles de produire !

C'est pourquoi M. Audiffred a rendu un service signalé en disant hautement combien il est urgent de tout mettre en œuvre pour que nos colonies produisent le coton qui nous est indispensable.

Les esprits hostiles objecteront que la culture cotonnière exige de grandes étendues de terrain. La belle affaire ! Est-ce la place qui manque dans les pays neufs de la Plus Grande France ? Au Sénégal et au Niger seulement existent de nombreuses vallées dont le sol convient merveilleusement à cet arbuste.

Une superficie égale à celle de deux ou trois départements français, plantée en cotonniers, permettrait de satisfaire à tous les besoins de notre industrie, ainsi libérée du tribut qu'elle paye à l'étranger. L'exploitation de 1.200.000 hectares de terres irriguées et plantées en coton dans l'une de nos colonies africaines, mettrait la France à l'abri de « the cotton famine » (la famine du coton) que l'empire britannique, le grand manufacturier, a connue lors de la guerre de Sécession.

C'est d'ailleurs pour ne plus dépendre de l'Amérique, en ce qui concerne cette précieuse matière première, que l'Angleterre a cultivé d'une façon intensive le coton dans son Afrique Occidentale et qu'elle a fait construire le barrage d'Assouan, celui-là même qui provoqua l'indignation de tous les égyptologues et de tous les artistes.

Le délicieux temple de Philæ a sérieusement souffert de cette nécessité, mais il faut reconnaître qu'en retenant 2 millions de mètres cubes d'eau, ce barrage, dû à notre

compatriote M. Barois, a permis de tripler l'étendue des terrains susceptibles d'être cultivés en coton dans la vallée du Nil.

Les Anglais, gens pratiques, ont toujours fait passer l'utile avant l'agréable : nous aurions dû souvent nous inspirer de leur exemple.

Est-ce à dire que rien absolument n'a été tenté à ce point de vue dans notre domaine colonial ? Il serait excessif de le prétendre. Sur la côte des Somalis, un distingué gouverneur, M. Pascal, a obtenu de nos colons qu'ils planteraient en cotonniers de nombreux hectares de terres. À plusieurs reprises, les gouverneurs des colonies du groupe de l'A. O. F. ont fait également de louables efforts. C'est ainsi que M. Roume s'est occupé fort activement de développer la culture cotonnière au Sénégal et au Soudan, ce Soudan que les Anglais appellent la terre d'élection du colon et à laquelle ils prédisent une prospérité inouïe.

Cette tentative était marquée au coin du plus parfait bon sens. Pourquoi n'a-t elle pas obtenu le succès espéré ?

D'abord, à cause de l'ignorance des indigènes en matière d'arboriculture. On avait eu trop grande confiante dans leur initiative, on avait cru qu'ils sauraient faire croître les arbustes et on se borna à leur donner des semences. Depuis, cette erreur a été réparée; quelques petites usines d'égrenage ont été installées, mais le rendement est infime comparativement à ce que cette région est en mesure de donner.

Par ailleurs, a-t-on procédé méthodiquement aux essais ? A-t-on cherché à améliorer le produit ? Il semble bien que M. Dybowsky, ancien directeur du Jardin Colonial, fait remarquer qu'il est facile d'y arriver en choisissant dans chaque capsule la graine du milieu : c'est la seule manière d'améliorer le coton indigène, dont chaque variété à ses défauts et ses qualités ; il serait fâcheux de vouloir en faire un type unique et de négliger la sélection. Tel cotonnier donne un produit résistant, tel autre un produit soyeux, un troisième un produit avantageux par la longueur de ses fibres.

On pourrait aussi demander à celles de produit nos colonies qui ont déjà produit du coton produit et l'ont abandonné, d'y revenir. Ignore-ton qu'à l'époque de la guerre de Sécession, produit l'Algérie en produisait de grosses quantités et qu'elle y renonça au bénéfice de la produit vigne ? Elle pourrait y revenir. produit

Le général Lyautey s'est également produit préoccupé de développer la culture du produit coton dans la partie occidentale du Maroc produit où de grands espaces incultes attendent produit d'être utilisés. Ni l'eau, ni la main-d'œuvre ne manquent, pas même les effluves produit marins qui ont une influence indéniable sur produit le rendement. produit

Au Dahomey, il existe un cotonnier qui produit a dû être importé et qui est particulièrement avantageux. En effet, il produit beaucoup et donne un coton fort apprécié de nos filateurs du Nord, parce qu'il est très laineux et peut être incorporé facilement aux laines animales- pour établir les tissus employés dans l'industrie du vêtement.

À la Côte d'Ivoire, où il est fortement question d'abattre des forêts, pour les transformer en pulpe de papier, Il y aura de vastes espaces particulièrement propres à la culture du colon. Le sol est favorable, le climat excellent, la main-d'œuvre indigène facile à trouver.

Mais les timides essais faits jusqu'ici, les possibilités signalées, ne sauraient suffire à nos pressants besoins actuels. Pour que nos colonies puissent nous fournir le coton nécessaire, il faut aborder le problème avec une largeur de vues et une ampleur dr moyens dont nous ne sommes malheureusement pas coutumiers.

Pour obtenir promptement les résultats désirés, il serait dangereux de trop escompter le concours de l'État, qui a d'autres préoccupations.

Il faut que nos capitalistes, désorientés parce qu'ils ne peuvent plus faire fructifier… ou perdre leurs capitaux à l'étranger, se ressaisissent et se résignent à consacrer à la

mise en valeur de nos colonies et, en particulier, à la culture du cotonnier, les fonds dont ils n'ont pas l'emploi dans la métropole.

Et nous ne les plaindrons pas, certes, d'entrer dans cette voie, car la création de plantations de ce genre sera particulièrement avantageuse pour ceux qui les entreprendront et donnera des bénéfices tels que personne ne regrettera d'avoir fait un pareil emploi de ses fonds.

Roland MONTCLAVEL.

Le Congrès d'agriculture coloniale
(*La Dépêche coloniale*, 5 mars 1918)

Dans ses dernières séances, le comité organisation du Congrès d'agriculture coloniale, qu'organise l'Union coloniale, a procédé aux nominations suivantes :

Président d'honneur du Congrès : M. Artaud, président de la chambre de commerce de Marseille.

Président d'honneur de la section du coton : M. Gustave Roy, président de l'Association cotonnière coloniale.

Président de la section pour l'étude de l'organisation des services de l'agriculture coloniale en France et aux colonies : M. Ed. Perrier, membre de l'Institut, directeur du Muséum d'histoire naturelle.

Vice-président de la section du coton :M. Camille Lion, industriel à Rouen. ,

Vice-président de la section économique et financière : M. Lionel-Marie, inspecteur Crédit industriel, membre du conseil d'administration de l'Association des planteurs de caoutchouc aux Indes néerlandaises.

Vice-président de la section de l'hygiène des indigènes : M. Roubaud, chef de service à l'Institut Pasteur.

Rapporteur de la section du thé : M. Chalot, chef de service au Jardin colonial.

En outre, il a été créé une section nouvelle pour les matières non étudiées dans les autres sections du congrès, notamment la pâte à papier et les matières tannifères, dont le professeur Heim a été nomme président et M. Lefèvre, ingénieur agronome, rapporteur.

Association cotonnière coloniale
(*La Journée industrielle*, 13 juillet 1920)

L'assemblée ordinaire de cette société a examiné les comptes des années 1914 à 1919, aucune assemblée n'ayant pu être convoquée pendant cette période.

Le reliquat, disponible au 1er janvier 1920, était de 232.446 fr.

Le rapport de M. Henri Donon, secrétaire général de l'Association cotonnière coloniale, mentionne que, grâce aux mesures prises, les installations que l'Association possède au Soudan ont pu être maintenues, quoique irrégulièrement, en activité ; mais l'outillage en est très fatigué, car aucune réparation du matériel n'a pu être faite. La subvention sur le budget, accordée par le gouvernement en 1919, a été employée a remettre en état l'usine d'égrenage de Ségou, qui sera dotée d'un moteur à gaz pauvre utilisant les graines de coton, et à installer une nouvelle usine à Konoro, sur le Banifing, centre important de production de coton. Les colons égrenés dans cette localité pourront être évacués directement par les vapeurs de la flottille du Niger, qui y remontent pendant quatre mois par an.

Une nouvelle station sera également installée à El Oualadji, sur le Niger, avec le concours de la Compagnie de culture cotonnière du Niger, qui, indépendamment des cultures qu'elle doit entreprendre, a l'intention d'acheter ses cotons aux indigènes de cette région.

Tout ce matériel est commandé, et une partie étant actuellement en route, on peut espérer que cinq usines seront en état d'assurer un égrenage rapide des cotons, pour la prochaine campagne cotonnière.

Les essais de cultures irriguées qui étaient poursuivis à Richard Toll et à Fatola, près de Kayes, ont dû être abandonnés, faute de personnel.

Dans les autres colonies de l'Afrique occidentale. les envois de coton en France se sont maintenus au chiffre d'avant-guerre, malgré l'intérêt qu'avaient les indigènes des régions côtières à se livrer de préférence à la production des graines oléagineuses.

À la Côte d'ivoire, la récolte est signalée comme assez belle, mais il n'est pas possible de prévoir encore quelle sera la quantité exportée.

Au Dahomey, malgré la concurrence faite au coton par les oléagineux, les expéditions en France ont été en s'améliorant. Dans cette région, la hausse formidable des cours des cotons d'Égypte pendant ces derniers mois rendra la culture des cotons particulièrement rémunératrice pour les planteurs qui se préparent à étendre considérablement leurs ensemencements cette année.

En Océanie, en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides, la production du coton semble avoir pris un développement considérable, sauf dans les établissements français de l'Océanie, où la grippe a décimé la population. Le coton, faute de moyens de transport, a été dirigé sur l'Australie et le Japon.

Les Nouvelles-Hébrides sont particulièrement favorisés au point de vue de la production du coton, et si la main-d'œuvre nécessaire peut être recrutée, on estime que ces îles pourront produire facilement 2.000 tonnes annuellement.

———————————

Association cotonnière coloniale
(*La Journée industrielle*, 31 janvier 1922)

Cette association, dont le siège est à Paris, 9, rue Saint-Fiacre, fut créée en 1903 et groupe les plus importants industriels cotonniers français ; elle a pour but de développer, d'améliorer et d'encourager la culture du coton dans les colonies et pays de protectorat français, en vue de subvenir aux besoins .croissants de la métropole et de remplacer le coton d'origine américaine ou anglaise indispensable jusqu'ici à notre industrie.

Les résultats remarquables qu'elle a déjà obtenus malgré des moyens financiers relativement faibles permettent d'espérer que la mise en valeur rationnelle de notre domaine colonial pourra, dans quelques années, fournir amplement la matière première nécessaire à nos filatures et nous libérer des marchés et produits étrangers.

Par les soins de l'Association cotonnière, trente usines d'égrenage et exploitations cotonnières ont été installées en Afrique équatoriale et Occidentale Française, sur la Côte des Somalis, à Madagascar, en Algérie, au Maroc, en Nouvelle-Calédonie, aux Hébrides. Ces exploitations ont été cédées à l'industrie privée.

Actuellement, la société possède trois usines d'égrenage, dans le cercle du Moyen-Niger, à Segou, à San et à Pesoba. Ces usines peuvent produire 10.000 balles de 200 kg par an.

La société doit prochainement organiser une ferme de sélection de graines. En outre, elle s'attachera particulièrement à perfectionner les moyens indigènes de culture fort rudimentaires encore. Grâce à un matériel perfectionné et à l'emploi de la mécanique, le rendement pourra être considérablement accru.

M. Albert Sarraut à Tourcoing
(*Les Annales coloniales*, 18 février 1924)

M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, et M. Marcel Olivier, gouverneur général de Madagascar, accompagnés de M. Tassel, directeur des services économiques au ministère des Colonies, se sont rendus avant-hier à Tourcoing.

L'angoissant problème de la production de la laine et du coton dans nos colonies a fait, depuis plusieurs années, de la part de nos industriels, l'objet de recherches patientes et d'efforts soutenus, qui paraissent devoir être récompensés.

L'ampleur du problème ne les a point rebutés, et n'épargnant ni leur temps ni leur argent, ils ont obtenu dès à présent des résultats encourageants qui laissent entrevoir un avenir riche de promesses. Les concours, certes, ne leur ont point manqué, et lorsqu'ils se sont ouverts de leur projet à M. Sarraut, ils ont trouvé auprès de lui les appuis nécessaires et une volonté d'aboutir qui doivent assurer le succès.

En vue des réalisations prochaines, M. Lorthiois, président de la chambre de commerce de Tourooing, avait invité M. Sarraut à venir s'entretenir avec le Comité de l'élevage du mouton.

Après une visite à la Chambre de commerce, un banquet a réuni autour du ministre les principales personnalités industrielles de la région. On remarquait :

MM. Louis Lorthiois ; Eugène Mathon, président du Comité de la laine ; Alfred Descamps, président du 1er Groupement économique ; Georges Motte ; Henri Dewavrin ; Charles Florin ; Pierre Flipo, président de l'Union des négociants en laine de Roubaix-Tourcoing ; Charles Flipo, président du Syndicat des Filateurs de coton de Roubaix-Tourcoing ; Ernest Masurel ; Edmond Masurel ; Émile Tiberghien ; Émile Toulemonde ; Joseph Dillies ; président de la chambre de commerce de Roubaix ; Nanin, secrétaire ou Premier Groupement Economique ; Saillet et Petit-Leduc, secrétaires des Chambres de Commerce de Roubaix et Tourcoing, etc.

Au dessert, M. Lorthiois souhaita la bienvenue au ministre et le remercia de sa sollicitude à l'égard des industriels dont il seconde si efficacement les efforts.

Dans sa réponse, M. Albert Sarraut a dit l'impression de réconfort qu'il avait ressentie, « dans cette région éprouvée, dans cette région du Nord, immense espérance de la France, parce que l'une des plus laborieuses » ; il a ajouté :

Vous êtes une des grandes forces réalisatrices du pays. Souhaitons de nous trouver plus souvent en contact, avec des hommes comme vous. Au nom du gouvernement, je rends hommage aux efforts réalisés pour la reconstitution des régions sinistrées. Cet hommage, je le rends aussi comme homme du Midi aux hommes du Nord.

« Vous représentez une grande force réalisatrice du pays. Nous aussi, nous sentons la nécessité, pour aboutir, d'unir tous les efforts. »

M. Henri Dewavrin a fait connaître les résultats de la campagne entreprise par l'initiative privée, notamment par la chambre de commerce, en faveur de l'élevage du mouton dans les colonies, entre autres à Madagascar et en Afrique occidentale française.

Le ministre a assuré la chambre de commerce de sa ferme volonté de collaborer à l'oeuvre qu'elle a entreprise.

Nous avons perdu trop de temps, a-t-il dit, pour la mise en valeur de nos colonies : il importe de sortir d'une situation qui nous préoccupe beaucoup, car nous considérons que les besoins, augmentant avec la civilisation, peuvent provoquer une pénurie de produits.

Le problème de l'élevage des moutons aux colonies peut prendre une grande extension sans craindre de provoquer une surproduction.

Les besoins dépasseront toujours la production.

Nous mettrons des terrains à votre disposition, nous développerons les constructions pour vos auxiliaires indigènes et nous vous prêterons le concours du service vétérinaire. De votre côté, vous apporterez les capitaux nécessaires, les techniciens et l'organisation voulus pour assurer les moyens de production.

M. Sarraut présenta ensuite le nouveau gouverneur de Madagascar, M. Marcel Olivier, et fit une causerie fréquemment applaudie sur la nécessité absolue de mettre en valeur nos colonies dont la richesse est incalculable.

« Aboutissons à des réalisations, ajouta-t-il. Je fais préparer les voies .par certaines dispositions qui permettront à mes successeurs d'atteindre le but poursuivi. »

M. Charles Flipo, président du syndicat des filateurs de coton de Roubaix-Tourcoing attira également l'attention du ministre sur la situation du coton ; la France a eu besoin, pour le dernier exercice, de 1.179.000 balles de coton : or, les colonies n'ont pu fournir que 25.000 balles, bien que les besoins augmentent ; aussi, M. Flipo, demanda-t-il au ministre, ce qui lui fut promis, d'aider l'Association cotonnière coloniale dans l'effort qui s'accomplit actuellement en Afrique occidentale française.

Après un échange de vues, M. Lorthiois tint à affirmer de nouveau au ministre que, cette année, des troupeaux plus nombreux seront envoyés dans les colonies et que, si les résultats étaient concluants, les difficultés financières, en admettant qu'elles se présentent, n'arrêteraient pas les industriels.

M. Sarraut fut ensuite conduit aux filatures et peignages Six qu'il visita longuement. Dans la soirée, il rentrait à Paris.

(*Les Annales coloniales*, 6 mai 1924)

L'Association cotonnière coloniale vient de consacrer son dernier *Bulletin* à la publication du remarquable rapport adressé par son président, M. Waddington, au ministre des Colonies sur l'état actuel et l'avenir de la culture du coton en Afrique occidentale française.

Puisse le mouvement que favorise avec un zèle éclairé l'Association cotonnière coloniale, remédier rapidement à la crise du coton dont nous sommes menacés.

LE COTON
L'industrie textile et la production mondiale du coton

par Pierre Valude,
député du Cher
(*Les Annales coloniales*, 7 juillet 1924)

Une conférence technique du coton organisée par le ministre des Colonies et par le Gouverneur général de l'A. O. F. va se réunir au ministère des Colonies.

Carde n'a pas voulu tarder davantage d'attirer à lui toutes les compétences qui l'aideront dans sa tâche de mise en valeur des territoires placés sous son autorité.

Les techniciens de la culture et de l'utilisation du coton et les profanes qui s'y intéressent, invités à se rendre à cette conférence auront, espérons-le, entre les mains

un document extrêmement utile : le rapport fait au nom de la Commission Sénatoriale des Colonies par mon excellent collègue et ami le général Messimy, sur les conditions dans lesquelles la France peut se ravitailler en coton dans ses colonies.

Par sa valeur documentaire, ce rapport ne doit pas rester une brochure dactylographiée, mais être tiré à un grand nombre d'exemplaires, car il ne saurait y avoir de meilleur organe de propagande et, en attendant cette publication, je suis heureux de pouvoir recourir aux Annales Coloniales pour analyser à grands traits les différents chapitres du travail de M. Messimy.

« L'industrie textile constitue le principal élément de la production de la plupart des nations, de même qu'elle fut la plus ancienne des fabrications humaines », écrit M. Messimy. Ceci est si vrai que chez nos sujets soit d'Afrique, soit d'Asie, nous trouvons le tisserand avec son métier primitif, les films coloniaux que nous présentent nos Agences économiques nous en donnent la preuve.

La laine, le coton, la soie occupent en France près du cinquième de la population industrielle, mais ce qu'il faut retenir, c'est que nous devons acheter à l'étranger la totalité ou peu s'en faut du coton, plus de la moitié de la laine et de la soie, les 3/4 de notre lin et la totalité de nos jutes, et le rapporteur d'ajouter :

Cette circonstance pèse doublement sur la vitalité des fabrications textiles : d'une part, nos filateurs n'ont pas la sécurité absolue de leurs approvisionnements ; d'autre part, nos approvisionnements en matières textiles nous forcent à faire à l'étranger des paiements en or qui pèsent lourdement sur la balance des changes.

Pour 1923, nous avons importé :

Coton en laine et déchets, 261.520 t. 4

pour 2.880.680.000 francs.

Laine et déchets, 269.152 t. 5 pour 2.489.369.000 francs.

Soie et bourre de soie, 12.097 t. 5 pour 1.335.696.000 francs.

Lin, 42.984 t. 9 pour 216.774.000 h.

Chanvre, 29.342 t. pour 106.918.000 fr.

Jute, 77.198 t. pour 156.609.000 francs.

Au total, ces importations représentent une valeur de 7.186.046.000 francs.

Chiffre qui sera dépassé en 1924, en supposant la livre sterling au prix moyen de 80 fr. L'éloquence de ces chiffres se passe de commentaires et nous permet de comprendre les avantages que nous aurons à tirer, si possible, de nos colonies, les matières premières nécessaires à notre industrie textile.

Par leur active campagne de vulgarisation des choses coloniales les Annales Coloniales nous ont amplement démontré que la France doit et peut se suffire à elle-même dans un temps plus ou moins long.

Ce qu'il nous faut trouver, ce sont les moyens et les méthodes qui nous donneront un rendement maximum.

En toute conscience, il faut nous méfier d'un grand optimisme, car il y a beaucoup à faire pour obtenir ce rendement maximum. Nous savons que la question, primordiale, celle de la main-d'œuvre, est loin d'être résolue. Mais en étendant son étude sur la production du coton, à toute la France d'outre-mer, M. Messimy a espéré, non sans quelque vraisemblance, que des régions méditerranéennes aux populations denses pourraient se livrer avec succès à la culture du cotonnier.

Nous avons payé pour le coton en 1923, la somme de 2.880.680.000 francs (près de 3 milliards) aux États-Unis, à l'Egypte, à l'Inde.

Nous sommes tributaires de l'étranger, pour le coton dans des proportions suivantes : Etats-Unis 62 %, Inde 17 %, Egypte 7,5 % ; autres pays étrangers 12 %. Nos colonies ne nous en fournissent que 1,5 %.

La production mondiale du coton reste stationnaire depuis vingt ans, alors que la consommation dans tous les pays suit une marche ascendante. Si, en 1914-1915, on a eu une production mondiale de 6.213.166 tonnes, pour les années antérieures ou

postérieures on n 'a guère dépassé 4.000.000 de tonnes avec ce pourcentage approximatif :

Etats-Unis 58 % ; Inde 17 % ; Egypte 6 % ; Russie 2 % ; Chine 9,5 % ; autres pays 6 %.

Comparons à ces chiffres ceux des importations en provenance de notre empire d'outre-mer :

En 1923,

A. O. F. (y compris le Togo), 2.000 tonnes.
Indochine 300 tonnes.
Océanie, 800 tonnes.
A. E. F., 100 tonnes.
Madagascar, 50 tonnes.
Guyane et Antilles, 50 tonnes.
Algérie, 150 tonnes.

Tunisie, Maroc et Syrie, pour mémoire, environ 3.000 tonnes ! Il est vrai qu'en 1903-1904 pas une tonne de coton colonial n'entrait en France. C'est donc un progrès et ce progrès est plus important qu'on ne le pense, quand on recherche si les efforts de l'initiative privée ont été suffisamment secondés par ceux qui devaient le faire. Les chiffres cités plus haut nous portent a croire qu'en raison des vastes superficies de terres propres à la culture du coton, le Gouvernement français a bien peu encouragé ceux qui, soucieux des intérêts économiques de la France, cherchaient à la libérer du tribut de l'étranger.

C'est le but que s'est proposé, il y a quelque vingt ans, M. Esnault-Pelleterie [Esnault-Pelterie] quand il fonda l'Association cotonnière coloniale, à la tête de laquelle lui a succédé M. Waddington, le grand industriel rouennais. Trop faiblement subventionnée, cette Association, malgré de fort louables efforts, n'a pas obtenu les résultats qu'elle escomptait.

Nous sommes loin, en effet, avec les 100.000 francs de subvention de celle de un million de livres sterling accordée par le gouvernement anglais à l' « Empire Cotton Growing Corporation ». Aussi avec la British Coton Growing Corporation et l'Association, précédemment citée, la production des colonies anglaises (non compris l'Inde et l'Egypte) a passé de 16.000 balles en 1906 à 300.000 balles (environ) en 1923, soit approximativement 50.000 tonnes.

À nos efforts éparpillés restés jusqu'à ce jours sporadiques et spasmodiques, il faut substituer une volonté tenace et persévérante comme celle de M. le Gouverneur général Carde et rechercher les solutions pratiques de ce grand problème national par une étude approfondie et scientifique à laquelle, comme nous le verrons à la suite de cette analyse, s'est livrée l'éminent rapporteur de la Commission Sénatoriale des Colonies, présidée avec tant de distinction par mon très sympathique collègue M. Lucien Hubert.

———————————

La question du coton

———————

À la Société Industrielle, M. A. Waddington,
président de l'Association cotonnière coloniale,
fait une remarquable conférence sur la culture du coton dans nos colonies
(*La Journée industrielle*, 24 octobre 1924)

(De notre agence du Nord)

Lille, 23 octobre.

Devant une nombreuse assistance, composée d'industriels de Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, et parmi laquelle on notait la présence de MM. Descamps, président de la chambre de commerce de Lille ; Nicolle. député du Nord, président de la Société industrielle, du Comité linier de France; Maurice Wallaert ; Julien Thiriez ; Boutry ; Dufour, d'Armentières ; Vicart ; Édouard Motte ; Cavrois ; Mas ; Delerue, secrétaire de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix ; Dupont, sociétaire du Syndicat des filateurs de coton, etc., M. Waddington a fait une remarquable conférence sur la culture du coton dans nos colonies.

M. Nicolle présenta le conférencier à l'assistance et exprima, en termes excellents, le plaisir qu'éprouvent les industriels à entendre M. Waddington, dont le nom est particulièrement respecté dans le monde de l'industrie textile.

Éloquent et disert, évoquant avec une réalité prenante la vie de l'A. O. F., émaillant son récit d'anecdotes pittoresques et colorées, M. Waddington charma son auditoire qui ne lui ménagea pas ses applaudissements.

Après avoir rappelé les concours généreux qu'il avait trouvés à Lille, Roubaix, Tourcoing, le conférencier, soulignant l'heureux résultat du sacrifice consenti d'un franc par balle, montra l'importance primordiale de la question du coton. La production annuelle est d'environ 18 millions de balles, chiffre tout à fait insuffisant pour la consommation mondiale, d'où mot d'ordre de la Fédération internationale de développer la culture du coton. L'Angleterre, l'Amérique ont obéi au mot d'ordre. En France, qu'a-t-on fait ?

Notre pays, qui consomme 600.000 balles de coton d'Amérique, tente-t-il de se libérer de cette tutelle ? Oui, déclare M. Waddington. D'abord, l'effort financier et individuel des industriels qui a permis de donner des moyens à l'Association cotonnière, dont le budget annuel n'était que de 80.000 francs, devant les 70 millions du groupement anglais. Puis la remarquable entreprise de l'Afrique Occidentale Française. Là, on trouve du coton que l'indigène a toujours cultivé. Il importe donc de le rendre « marchand ».

M. Waddington, après avoir indiqué les différences climatiques et hygrométries de notre possession, la divise suivant ces différences en trois rubans : le premier, la partie nord-est, est le plus sec. Le coton de cette région est court de soie et peut être employé comme coton de trame. Le second, au sud, a un régime prolongé de pluies. Le coton qui y est recueilli a une fibre supérieure en résistance, en finesse, en nervosité. Par contre, il est plus chargé en feuille, moins éclatant de nuances. Enfin, le troisième ruban (Dahomey-Togo) fournit un coton équivalent, s'il est bien sélectionné, au 28/29 d'Amérique. Ce tableau permet au conférencier de mettre en relief les avantages financiers que nous pouvons tirer de cette culture qui laisse au surplus à la défense nationale une liberté plus grande, puisqu'elle n'a plus pour ses explosifs à faire appel à l'étranger. « Si nous avons, ajoute M. Waddington, l'ambition de voir fleurir la paix, nous ne sommes pas assez convaincus qu'il suffit de déclarer vouloir la paix pour l'obtenir. » Bien qu'il y ait d'importantes quantités de coton en A. O. F., il en sort à peine un tiers. Pourquoi ? Parce que l'indigène — malgré son habileté, puisqu'il procède à la même opération que la mécanique française — ne possède pas l'outillage nécessaire.

Au cours de son voyage, M. Waddington, après entente avec le gouverneur et les administrateurs — qui ont, à un degré élevé, le sentiment du devoir et de l'honneur — a bâti un plan que lui dicte son expérience. La besogne sera partagée entre l'administration et l'Association cotonnière.

L'administration développera la culture en utilisant la technique moderne, étendra l'acréage, irriguera dans la mesure des possibilités financières. Et M. Waddington de montrer les résultats obtenus à Diré par la concession Hirsch qui a installé une usine avec pompe élévatrice qui envoie l'eau dans les canaux. « Avec une semence

américaine, ajoute M. Waddington, nous obtiendrions un parfait coton américain. » Quant à l'Association cotonnière, elle a pris pour elle l'égrenage. Mais il importe si l'on veut sélectionner et, par suite, recueillir des résultats, d'obtenir en quelque sorte un monopole. Déjà, des stations ont été créées, ce qui représente une petite usine avec un petit moteur à huile ou à bois conduit par un mécanicien indigène, deux ou trois machines à égrener et une presse pour balles entoilées et cerclées. À la tête des usines a été placé un agent de sélection responsable. à même d'inspirer la plus grande confiance aux industriels, car si des erreurs se produisent, les dispositions prises, grâce à des jeux de chiffres et de lettres, sont telles que le fautif est immédiatement trouvé. Mais ceci nécessite l'emploi de fonds considérables et, quoique le budget annuel de l'Association cotonnière s'élève, grâce aux efforts de M. Sarraut et aux disponibilités du Consortium, à 1.200.000 francs, l'avenir apparaît difficile. Il faut, en effet, redouter d'immobiliser ce capital dans des usines qui ne pourraient marcher. Et très loyalement, M. Waddington ajoute : « Je mets ces faits devant vos yeux pour que si, à un moment donné, on fait appel à l'industrie, vous répondiez sans hésiter, convaincus que vous pouvez être que la tentative paiera. »

Après avoir exposé les conditions avantageuses dans lesquelles la main-d'œuvre peut être obtenue, ainsi que l'amélioration de la qualité du coton par la sélection, ce qui, par surcroît, réduira l'égrenage, M. Waddington, haussant le ton, montra la tâche magnifique qui incombait à la France dont le devoir est de mettre en valeur les inestimables richesses de ses colonies, dont doit profiter l'humanité.

Cette brillante péroraison fut chaleureusement applaudie et particulièrement appréciée, ce que M. Nicolle, fort judicieusement, souligna en remerciant l'éminent président de l'Association cotonnière coloniale.

Annuaire industriel, 1925 :

ASSOCIATION COTONNIÈRE COLONIALE, Siège social 9, r. Saint-Fiacre, Paris, 2e. T. Cent. 61-33. Ad.t. Basanviz-Paris. Cons. d'adm. : Prés. : M. A. Waddington ; Vice-prés. : M. Delmas ; Vice-prés.-trésorier : M. Gaston Popelin ; Secrétaire gén. : M. Henri Donon ; Adm. : MM. du Pasquier [Le Havre] ; Flipo, R. Laederich, Lavoisier, Le Cesne [CFAO], H. Manuel, général Patey, Philippe Roy, [Paul] Schlumberger [Mulhouse], Seguin, O. Senn, R. Seyrig [7], Wallaert ; Marande, C. Meunier, E. Fossat, Paulin.

L'association a pour but : 1° l'étude et le développement de la culture du coton dans les colonies françaises ; 2° de favoriser l'achat et l'emploi par l'industrie française du colon récolté dans ces colonies. (2-40360).

L'Effort cotonnier aux colonies

M. L'INTENDANT NOGUÈS,
directeur de l'Association cotonnière coloniale
(*L'Information financière, économique et politique*, 24 février 1926)

Lorsque nous parlons coton colonial à M. l'intendant Noguès, nous lui exprimons les difficultés de notre enquête et nous nous plaignons des statistiques. Le directeur de l'Association cotonnière coloniale et son ingénieur adjoint dont la technique est remarquable, nous dissuadent d'évaluer les quantités de coton au carat.

---

[7] Roger Seyrig (1871-1935) : ingénieur E.C.P. Gérant des Établissements Georges Koechlin à Belfort. Ancien administrateur de la Société cotonnière de l'Indo-Chine à Haïphong et futur partenaire de la Compagnie cotonnière des Nouvelles-Hébrides. Voir encadré.

— Généralement, nous disent-ils, on comme par balles de 200 kg, mettons 216, si vous voulez, mais le poids d'une balle varie avec les pays. Il n'est pas le même au Brésil qu'en Amérique. Il y a des balles qui pèsent 200 kg, 225 kg, 216 kg, 250 kg.

— D'ailleurs, ce n'est pas l'objet qui m'amène près de vous, M. l'intendant. Il s'agit uniquement du coton colonial. Où en est la production coloniale, que peut-on en espérer ?

— Je vous donnerai une documentation sur ce point spécial, nous répond M. Noguès Voici toutefois quelques données générales qui ont leur intérêt. Le plus beau coton colonial, le plus beau du monde peut-être, se fait en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles Hébrides, mais en si faible quantité qu'il n'en peut être fait état pour l'instant. On a envoyé des travailleurs indochinois là-bas ; environ 1.500. La production dès ce moment s'est affirmée, mais il n'a pas été possible de continuer. Des protestations se sont élevées en Indochine contre le contrat que nous avions fait pour la main-d'œuvre avec le gouverneur général. On s'est plaint qu'on retirait ainsi des éléments utiles à notre empire indochinois qu'on les envoyait au fin fond du Pacifique. L'œuvre cotonnière dans l'Océanie française est donc stagnante.

— Et en Indochine même ?

— En Indochine, il y a un effort réel et une assez forte production. Mais l'Indochine est loin et ses débouchés cotonniers et autres ne se feront jamais en France

— Le coton d'Océanie ne coûterait-il pas aussi cher pour le fret ?

— Oui et non. Les Messageries Maritimes ont établi des lignes assez rapides avec l'Océanie. En Indochine, la question est moins une question de fret qu'une question de débouchés. Les débouchés commerciaux de l'Indochine sont l'Insulinde, la Chine et le Japon. Voilà une des raisons qui empêchent de compter beaucoup sur le coton indochinois. Il y en a un autre. La fibre du cotonnier d'Indochine est courte, 16 à 22 centimètres, alors que l'industrie française ne peut utiliser que des fibres longues de 28 centimètres. Les tissus de fibres courtes sont nécessairement plus grossiers et ne sont guère employés en Europe.

— Il reste donc l'Afrique française.

— Non pas. Le coton se cultive à peu près dans toutes nos colonies, sauf Saint-Pierre et Miquelon, bien entendu. On fait du coton en Algérie et au Maroc des efforts qui seront certaine ment récompensés. On travaille en Guyane. Il y a à la Guadeloupe un coton superbe, mais 1.600 kg par an. On fait du coton à Madagascar et au Congo jusque vers le Tchad. Le coton africain est le plus près de la métropole, il vient très bien. C'est en Afrique Occidentale surtout, dans la boucle du Niger, qu'on cherche à produire. Ce qui manque, ce sont tes moyens de transports. Dans toute cette région et vers le Tchad, la récolte indigène est considérable. Elle reste sur place faute de voies ferrées.

— Il faudrait de l'argent.

— Oui. Au lendemain de la guerre, l'État a subventionné l'Association cotonnière coloniale. On décida de lui allouer des fonds sur les bénéfices du Consortium des cotons, l'un des nombreux consortiums qui fonctionnèrent. pendant les hostilités. On lui donna d'abord 2 millions, puis 4. Enfin, quand M. Daladier devint ministre des Colonies, on devait lui en donner 4 autres encore. Malheureusement, on apprit que le bilan du Consortium des Cotons, au lieu de révéler un bénéfice, accusait une perte. Le gouvernement arrêta ses largesses. Nous ne sommes pas du tout sûrs de toucher cette année les 400.000 francs habituels du Consortium que réclame le ministère des Finances. Nous allons être réduits aux versements des industriels qui ont formé l'Association cotonnière coloniale. Ceux-ci versent 0,85 par balle de coton consommée par eux. Malheureusement, les plus grosses maisons, représentant à peu près 20 % de l'industrie française, refusent de faire cet effort.

— Croyez-vous vraiment à une réussite en A. O. F. étant donné les difficultés de la main-d'œuvre très différente suivant les peuplades ?

M. l’intendant Noguès nous amène vers une grande carte du Niger et de la Côte Equatoriale d'Afrique

— Ici, nous dit-il (et il montre le nord de la colonie de Guinée française) la population est travailleuse. Je n’en dirais pas autant là. (Et son doigt, suit la partie comprise entre le nord de la Guinée et le sud de la HauteVolta). Les noirs sont attirés par les hauts salaires des pays anglais d’alentour. Vers le Togo, la population plus laborieuse monte périodiquement travailler dans les cotonneraies du moyen Niger Le problème de la main-d’œuvre n’est pas insoluble.

———————————

Le coton français en Océanie

———————

Une mise au point

(*L'Information financière, économique et politique*, 4 mars 1926)

Au sujet de l'article de notre enquête sur le coton, dans notre numéro du 21 février. M. l'intendant général Noguès, directeur de l'Association cotonnière coloniale, nous prie de mettre au point certaine détails de l'interview qu'il avait bien voulu accorder à un de nos collaborateurs.

Dans notre entretien, dit M. Noguès, après vous avoir exposé que les Nouvelles-Hébrides étaient capables par leur sol, leur climat, de produire une variété de coton de belle qualité et très appréciée sur les marchés européens, j'ai ajouté que les raisons pour lesquelles cette culture ne s'était pas précisément développée davantage provenaient surtout de l'insuffisance de main-d'œuvre, mais j'ai ajoute qu'à la suite d'une entente entre M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, et M. le gouverneur général Merlin, des arrangements spéciaux avalent été pris avec le gouvernement de l'Indochine pour le transport de main-d'œuvre annamite dans les colonies du Pacifique. Cette importation de main-d'œuvre s'est effectuée avec succès depuis quelque temps et donne maintenant d'excellents résultats, provoquant immédiatement une extension considérable de la culture cotonnière aux Nouvelles-Hébrides.

Vous reconnaîtrez, étant donné la publicité de votre journal. qu'il serait profondément regrettable qu’une erreur comme celle que nous vous signalons, puisse gêner en quoi que ce soit l'essor de sociétés particulières, qui sont en voie de création pour la culture et l'exportation des cotons des Nouvelles-Hébrides.

Voici, d'autre part, ce que nous écrit M. Revel, administrateur délégué de la Compagnie française immobilière des Nouvelles-Hébrides :

Le recrutement des travailleurs indochinois pour les colonies du Pacifique Sud n'a été ni arrêté, ni même suspendu. L'accord Intervenu entre M. Albert Sarraut, alors ministre des Colonies, et M. Merlin, alors gouverneur général de l'Indochine, continue à produire son plein effet. En janvier dernier, le *Rabelais*, affrété par la Compagnie Navale de l'Océanie, a transporte 700 travailleurs annamites de Haïphong à Nouméa. Le 23 février, le *Saint-François-Xavier*, de la même Compagnie, est arrivé à Nouméa avec 500 travailleurs annamites. D'autres convois sont en préparation. L'œuvre cotonnière en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides n'est donc pas stagnante ; elle est, au contraire, en plein essor. Le développement économique de la prédiction française dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides se poursuit sans arrêt, au plus grand profit de l’influence nationale.

———————————

Le Coton en A.O.F.
(*Le Petit Marseillais*, 27 juillet 1926)

Je ne saurais avoir la prétention de traiter en un article, et même en plusieurs, cette question qui préoccupe légitimement tous ceux qui s'intéressent à la mise en valeur de notre domaine colonial, si délaissé naguère, vers lequel se tournent aujourd'hui tous les espoirs de la métropole. C'est, en effet, de nos colonies que des hommes comme le président Doumergue, des financiers comme M. Caillaux, des industriels comme M. Fougère, président de l'Association économique, attendent le concours qui nous affranchira du joug de l'étranger. Il est [certain], en effet, pour tous les Français de bonne foi, que c'est dans nos colonies que nous devrons bientôt acheter les matières premières que nos concurrents anglo-saxons nous vendent aujourd'hui très cher et nous refuseront demain. Parmi ces matières premières, la plus précieuse et aussi la plus nécessaire est, bien certainement, le coton. Est-ce à dire que ce jour attendu se lèvera demain ? Certes, non ; il ne faut pas nous payer de mots ni nous repaître d'illusions. Il faudra bien des années avant que notre coton colonial nous fournisse la quantité qui nous est nécessaire. M. Carde rappelait l'autre jour, dans un de ses exposés clairs et précis qu'il a fait devant les principaux groupements, que l'Egypte a mis 70 ans avant de devenir un des centres les plus importants de la production cotonnière. L'Amérique y travaille depuis cent ans. Je ne crois pas, sincèrement, qu'un laps de temps si long nous sera nécessaire et on peut prévoir sans être optimiste que, dans quinze ans, par exemple, l'A. O. F. sera en mesure de nous envoyer assez de coton pour réduire sérieusement nos achats à l'étranger. Il faut, d'ailleurs, nous habituer à cette idée que la mise en valeur d'une colo nie ne se réalise pas d'un coup de baguette magique. Nous travaillons pour nous, certes, mais nous travaillons sur tout pour nos successeurs. Une nation comme la France est une personne qui ne meurt jamais et qui a devant elle les longs espoirs et les vastes pensées. Pour nous encourager dans l'immense effort que nous allons entreprendre, songeons qu'il y a dix ans à peine, l'exportation du coton de l'A. O. F. atteignait péniblement deux on trois cents kilos et que, cette année même, elle dépassera 4.000 kilos. C'est peu, sans doute, mais l'important était de partir et nous sommes partis.

Peut-être même l'engouement a-t-il été excessif ? Nous avons ce défaut, nous Français, de ne pas coordonner nos efforts et de vouloir agir tous en ordre dispersé avant même d'avoir exactement déterminé le plan à suivre. L'Association cotonnière coloniale, dont le créateur fut M. Esnault-Pelterie, vivotait depuis longtemps ; elle se réveilla aux environs de 1907. Elle ne disposa pas évidemment de capitaux suffisants pour une entreprise de cette envergure (1.600.000 francs environ par an) et bien que les résultats obtenus ne soient pas méprisables, ils ne sont certainement pas en rapport avec l'effort accompli. Depuis lors, la Société Hirsch entreprenait, elle aussi, la culture du coton. C'est elle qui, certainement, a obtenu jusqu'ici les succès les plus certains et, dès cette année, elle va importer en France un millier de tonnes de coton (la France en consomme en moyenne 300.000 tonnes par an).

La Société Philippe Delmas entreprenait aussi, aux environs de Diakandapé, la culture du coton, mais elle n'en est encore qu'à la période d'essais. La Compagnie générale des colonies entrait en lice à son tour et comprenait, du moins, qu'il fallait étudier, avant toute chose, le régime du Niger, la nature des terrains, la question de la main-d'œuvre. Enfin, le gouvernement général de l'A. O. F. intervenait à son tour en vertu de ses méthodes étatistes qui, peut-être, ne convenaient pas à la situation ; enfin, des colons français mettaient en valeur des espaces restreints avec des moyens de fortune. Bien plus, on appelait en A. O. F. des spécialistes venus du dehors, M. l'ingénieur Bellisme, qui avait étudié la culture du coton dans l'Inde, et le docteur Forbbs, qui était initié aux méthodes américaines. Ces spécialistes étaient même interchangeables : le premier

quittait la Compagnie générale des colonies pour passer au service du gouvernement général ; le second effectuant une mutation en sens inverse. En même temps, si le coton ne poussait pas aussi vite qu'il eut été désirable, il provoquait une littérature touffue sur la question. Nombreux sont les ouvrages qui, depuis cinq ans, traitent de cette question, nombreux aussi sont les mémoires savants mis au jour par l'Académie des sciences coloniales, par l'Institut colonial, par l'Union coloniale, par le Museum, par la Société Colonies-Sciences, par l'Institut agronomique de Nogent, que sais-je encore ? C'est une pluie de documents, très consciencieusement rédigés, d'ailleurs, mais au milieu desquels on se noie. Chacun croit détenir, en cette matière, la vérité dernière et c'est peut-être l'occasion de rappeler le vieil adage : les conseilleurs ne sont pas les payeurs.

C'est même en raison de ces efforts dispersés que M. Carde, avec son sens aigu des réalités, a tenu à prendre la direction de ce mouvement et à exercer son contrôle sur la marche des sociétés privées, avec d'autant plus de droit que, généreusement, il les soutient par des subventions, quelquefois assez élevées. Aussi a-t-il de bons motifs d'écrire dans une lettre relativement récente : « Cependant, cette autonomie qui vous est indispensable, cette liberté que vous revendiquez avec raison, n'impliquent pas, de la part de la colonie, un abandon total d'initiative quant à l'emploi des crédits mis sur votre demande à la disposition de votre groupement ».

Rien n'est plus exact. Et cependant, il ne semble pas que l'Association cotonnière ait compris qu'en donnant une contribution élevée, le gouvernement général avait acquis par cela même un droit de contrôle sur l'affaire elle-même.

Nous sommes donc encore, en dépit — ou plutôt en raison — de ces efforts parallèles et non conjugués, dans la période des tâtonnements. Bien des difficultés seront encore à résoudre, mais il est certain que, dans un temps donné, l'A. O. F. deviendra une colonie à coton et qu'elle pourra, à une époque que nous ne verrons pas, fournir à la métropole plus de cent mille tonnes de cotons. Sera-ce du coton irrigué ? Sera-ce du coton sec ? Cela est encore une controverse qui fait couler des flots d'encre ; et pourquoi ? Ce sera du coton irrigué quand les cours du Niger et du Sénégal auront été régularises et que les vallées de ces deux fleuves disposeront de ressources hydrauliques qui leur font actuellement défaut. Ce sera du coton sec, partout ailleurs. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'A. O. F. est un pays qui doit fournir du coton. La preuve en est que le coton pousse partout à l'état sauvage et que les indigènes, quand les cotonnades importées sont trop chères, s'habillent avec les pagnes et les boubous tissés par leurs femmes avec du coton du pays. Seulement, il faut attendre car des révolutions de ce genre ne se produisent pas en un jour.

Mais ce qu'il faut dire et ce sur quoi il faut insister, c'est que quand bien même l'Afrique occidentale française ne devrait pas produire une tonne de.coton, il n'en faudrait pas moins avoir dans ce pays une politique des forces hydrauliques. C'est l'opinion de M. Carde et il a parfaitement raison. Nous avons là des terres d'une superficie immense, susceptibles de donner d'abondantes récoltes, non seulement en coton mais en riz, en maïs, en manioc ; cette vallée du Niger, une fois revivifiée par l'eau et par la culture intensive, peut devenir, comme Zola l'avait prévu dans « Fécondité » un véritable grenier d'abondance. Le canal expérimental de Sotuba, aujourd'hui presque achevé, nous servira d'enseignement et de point de départ. D'autre part, même si nous n'envisageons que le problème des textiles, le dâ et le sisal peuvent nous donner de merveilleuses récoltes. Tout nous permet donc d'espérer que nous pourrons dans un temps donné, nous affranchir du joug cruel de l'étranger.

CAMILLE GUY.

(*La Journée industrielle*, 5 août 1926)

Au cours de la dernière assemblée générale de l'Association cotonnière coloniale, M. Noguès, directeur, a présenté, au nom du comité de direction, un rapport sur l'activité de ce groupement au cours de l'année 1925.

Le rapport signale, notamment, que l'accomplissement du programme d'ensemble prévu, pour 1925, en Afrique occidentale française, a été retardé pour des causes auxquelles l'Association est étrangère.

Celle-ci avait bien fait, avant la fin de l'année, les envois de machines et d'outillage qui lui incombaient, mais la réalisation des voies de communication et l'achat du matériel de transport, qui n'étaient pas à sa charge, n'ont pas été prêts à temps : aussi toutes les stations projetées ne sont-elles pas encore en fonctionnement.

En dépit de ces mécomptes, l'Association pourra mettre en marche, pendant la campagne en cours :

Au Soudan cinq usines, à San, Ségou, Koutiala, Sikasso et Bougouni ; en Haute Volta deux usines, à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou ; en Côte d'ivoire deux usines, à Bouaké et Korhogo ; au Dahomey deux usines, à Bohicon et Parakou ; au Togo une usine, à Lomé.

Il ne reste plus à terminer que l'usine de Kouroussa en Guinée, celle de Séguéla en Côte d'ivoire et celle de la Kara au Togo.

Lorsqu'elles seront achevées, l'Association possédera 15 usines dont l'outillage comprendra 30 égreneuses représentant 2.000 scies.

Si on compte comme rendement minimum en fibre une quantité de 1 kg. 200 par scie-heure, la capacité de production des usines sera au total de 24.000 kg de fibre par journée de dix heures, et pour l'ensemble de la saison d'égrenage 2.600 tonnes de fibre environ.

En 1923, les usines de l'A. C. C. ont égrené 840 tonnes de coton brut, ayant donné 185 tonnes de fibre.

En 1924, elles ont égrené 955 tonnes de coton brut, ayant donné 210 tonnes de fibre.

En 1925, elles ont égrené 2.905 tonnes de coton brut, ayant donné 691 tonnes de fibre.

En 1926, le tonnage atteint en 1925 sera sensiblement dépassé.

L'outillage actuel de l'Association lui permet, en un mot, de quadrupler la production. Par conséquent, celle-ci ayant été d'environ 11.000 balles de 200 kg en 1925, l'Association espère que, dans peu de temps, l'A. O. F. pourra envoyer sur le marché du Havre 40.000 balles de coton.

Après avoir montré les difficultés rencontrées par l'Association et les sacrifices consentis par elle, le rapport insiste sur l'œuvre accomplie en matière de sélection des fibres, afin d'inspirer confiance aux acheteurs français et de leur faire apprécier le coton de la colonie.

En dehors de l'A. O. F., l'Association a livré des égreneuses et des presses au Sénégal et au Cameroun.

Au Maroc, elle a donné son appui moral et financier à l'Association cotonnière marocaine.

Agissant de la même manière à Madagascar, elle a jeté les bases d'un programme cotonnier pour cette colonie.

Elle a enfin prodigué ses avis et fourni des renseignements à des sociétés ou des particuliers désireux de planter du coton aux Antilles, aux Nouvelles-Hébrides, en Nouvelle-Calédonie, en Abyssinie, en Syrie. De jour en jour, sa documentation sur les questions s'enrichit et la met à même d'être de plus en plus utile à tous et de remplir aussi de mieux en mieux la mission qu'elle s'est proposée.

L'ASSOCIATION COTONNIÈRE COLONIALE
4, rue de la Paix, PARIS
(*Les Annales coloniales*, 1er décembre 1926)

Cette association, fondée en 1904 par M. Albert Esnault-Pelterie, a pour but :

1° L'étude et le développement de la culture du colon dans les colonies françaises sons toutes ses formes ;

2° De favoriser I'achat et l'emploi par l'industrie française du coton récolté dans ses colonies.

Elle a étendu son action sur la plupart des territoires français d'outre-mer, et s'est particulièrement attachée à accroître en A. O. F. l'industrialisation de cette plante textile.

Le nombre des usines des usines d'égrenage, qui était seulement de trois en 1922, est actuellement de quinze, et chacune coûte en moyenne de 4 à 500.000 de francs.

Les quantités de fibres égrenées sont passées de 185 tonnes en 1923 à 691 tonnes en 1925, et l'on compte atteindre 1.000 tonnes en 1926. Cette production pourrait, d'ailleurs, être quadruplée si la production locale permettait d'alimenter à plein les usines actuellement en service.

I.'assemblée générale réunie en juin dernier a prorogé de dix ans la durée de l'Association cotonnière coloniale et a constitué de la façon suivante son comité de direction :

M. Waddington, président ;

MM. Le Cesne, Popelin, Donon, du Pasquier, Calcat, C. Meunier, le général Patey, Philippe Roy, E. Fossat, R. Laederich, Lavoisier, H. Manuel, O. Senn, Ch.-A. Marande, Paul Schlumberger, R. Seyrig, Le Blan, Mulliez, membres.

Directeur : M. Noguès, intendant général (C.R.) des troupes coloniales.

AU SENAT
Commission des Etudes Algériennes
(*Les Annales coloniales*, 18 juin 1927)

M. Henri Hirsch, administrateur-directeur général de la Compagnie de Culture Cotonnière du Niger*, qui, dans la séance du 23 mai a étudié les conditions actuelles de la production du coton dans nos Colonies, continuera son exposé par l'étude des possibilités d'avenir et les moyens de réalisation.

M. l'intendant général Noguès, secrétaire général-directeur à l'Association cotonnière coloniale, dira quelques mots sur le même sujet au point de vue spécial du coton non irrigué.

ASSOCIATION COTONNIÈRE COLONIALE
(*Les Annales coloniales*, 11 juin 1928)

Depuis le 1er juin, les bureaux de l'Association cotonnière coloniale ont été transférés du 1, rue de la Paix au 53, rue de Châteaudun. Téléphone Trudaine 88-80.

LA CULTURE DU COTON AU MAROC

(*La Journée industrielle*, 11 juin 1929)

Une usine d'égrenage du coton a été récemment installée à Casablanca, par les soins de l'Association cotonnière coloniale. La fibre produite peut rivaliser par la qualité avec celle de l'Algérie et la variété dite « pionna », d'origine égyptienne, est particulièrement en faveur.

———————————

L'ASSOCIATION COTONNIÈRE COLONIALE

(*L'Information financière, économique et politique*, 7 août 1929)

Dans son rapport à l'assemblée générale de l'Association cotonnière coloniale, M. Hesling, directeur, signale que l'année 1928 et le premier semestre de 1929 représentent pour le groupement une période de développements et de progrès de divers ordres.

La situation financière de l'Association, améliorée depuis 1927, a été consolidée par l'attribution successive pour 1928 et 1929 du produit de la taxe d'importation que le ministre des Colonies lui a accordé en totalité et dont le montant s'est élevé, en 1928, à 3.124.654 francs.

Le programme, dans les territoires où s'exerce l'activité de l'Association, s'est poursuivi dans de bonnes conditions. Il a été ou il est l'objet de certains remaniements en Afrique Occidentale ainsi que d'un développement d'heureux augure au Maroc et en Syrie.

En Afrique Occidentale, les usines d'égrenage ont produit, en 1928, 1.088 tonnes de fibres, contre 765 tonnes en 1927, 1.155 tonnes en 1926, 691 tonnes en 1925 et 210 tonnes en 1924. Elles ont encaissé 909.157 fr., y compris certaines recettes pour tressage et emballage du kapok. À la Côte d'ivoire l'usine de Korhogo va être transformée et renforcée et une nouvelle station va être équipée. L'effort de l'Association va également être intensifié au Soudan français et dans la Haute-Volta pour satisfaire les nouveaux besoins qui s'y manifestent. En ce qui concerne le programme agricole et l'état de la production, les travaux en cours, les résultats obtenus et en perspective, les méthodes appliquées, les projets envisagés peuvent avantageusement soutenir la comparaison avec ce que font et obtiennent les Anglais au Nigeria.

Au Maroc, la nouvelle usine de Casablanca, inaugurée le 15 décembre dernier par M. Steeg, a tout d'abord traité 110 tonnes de coton brut et produit 35 tonnes de fibres de belle qualité, qui ont trouvé preneur dans des conditions ayant pleinement. satisfait les planteurs.

Il est résulté, de l'intervention de l'Association, cette heureuse conséquence, que l'attention des colons du Protectorat s'est très sérieusement arrêtée sur la culture cotonnière ainsi que sur les possibilités de son développement qu'offrent certaines régions du Maroc et que favorisent la création et le bon rendement de l'usine. Aussi la prochaine campagne d'ensemencement s'annonce-t-elle comme devant faire l'objet d'un effort étendu, susceptible de doubler la production de 1928-1929, En mars dernier, une quinzaine de nouveaux planteurs de coton avaient demandé des graines de semences à l'usine, pour une quantité globale de près de dix tonnes.

En Syrie, l'action qu'avait préparée le voyage du président, M. Waddington, en mai 1928, a abouti à des premières réalisations. Après un accord complet, avec le Haut-Commissariat et les Gouvernements des États intéressés, l'Association a organisé et dirige un « Office du Coton » et lui affecte, pour 1929, une somme de 200.000 fr. dont 50.000 provenant d'une subvention consentie par l'État des Alaouites.

L' « Office du Coton » est destiné à assurer, en collaboration intime avec les Services administratifs et techniques des États auxquels il prête son concours, la surveillance du choix et de l'emploi des graines de semence, le contrôle des cultures, le classement des cotons, suivant un standard local établi par assimilation avec les standards internationaux, et l'apposition d'une estampille sur les balles de coton, après égrenage. D'autre part, pour assurer l'égrenage des cotons produits dans le Sud de l'État des Alaouites, un projet, d'usine à Hamidieh est actuellement à l'étude. Un second projet d'usine est. également envisagé pour le centre de Marna, dans l'État de Syrie. L'Association a reçu fin mars 1929, à Beyrouth, 15 tonnes de graines de semence de cotonnier du Texas de la variété « Lone Star » qui a été définitivement, adoptée comme nouveau type de cotonnier syrien, genre américain, à la suite des initiatives et des travaux persévérants entrepris, dans l'État des Alaouites, par l'Association en participation pour les essais de culture du coton en Syrie, de Mulhouse de concert avec les services agricoles. Les superficies ensemencées atteignent 9.000 hectares contre 3.500 hectares en 1928.

Dans les autres parties des territoires extérieurs, où s'exerce l'activité de l'Association, aucun fait nouveau intéressant ne s'est produit au point de vue cotonnier.

Le délégué qui, sur la demande de l'A.E.F., y a été envoyé en mission d'études, est rentré en France après une absence de six mois et a fourni des renseignements et appréciations pouvant être utilisés dans le domaine pratique lorsque l'occasion se présentera, ce qui n'est pas actuellement le cas.

Au reste, bien que la situation financière de l'Association se soit améliorée et consolidée depuis deux ans, la limitation de ses ressources à 4 millions environ lui fait une obligation de restreindre son action aux trois secteurs A. O. F., Maroc et Syrie. Les besoins de ces trois territoires inverti dans le domaine cotonnier, en voie d'extension continue, les absorbent en totalité et réclameraient même davantage. Le programme de l'Association pourrait être plus général et plus étendu, mais il nécessiterait alors de nouveaux moyens.

———————————

ASSOCIATION COTONNIÈRE COLONIALE

(*L'Information financière, économique et politique*, 25 juillet 1930)

Le rapport de l'Association cotonnière coloniale pour 1929 signale que de sensible progrès ont été réalisés, l'an dernier, dans l'exécution du programme envisagé.

L'année 1929 a été la troisième pendant laquelle l'Association a disposé d'un budget normal, basé sur le produit de la taxe spéciale sur les importations de coton instituée par la loi du 31 mars 1927.

Les recettes qui se sont élevées à 5.039.589 francs, ont dépassé les prévisions de 944.589 francs. En outre du produit de la taxe ci-dessus, s'élevant à 3.700.230 fr., elles ont été formées notamment par les recettes d'égrenage à la Côte d'Ivoire, au Soudan et au Maroc. Elles ont dépassé les dépenses de 6.127.056 fr., ce qui a permis d'assainir la trésorerie en remboursant des avances de banques.

Le rapport expose les principaux faits qui ont marqué l'année 1929 et le début de 1930 dans les trois secteurs de l'Association : Afrique Occidentale, Maroc, Syrie.

En Afrique Occidentale, la campagne a été bien meilleure que les précédentes. L'exportation a atteint 6.441 tonnes, contre 5.250 tonnes en 1928, 4.987 tonnes en 1927, 5.700 tonnes en 1926, 4.600 tonnes en 1925 et 2.650 tonnes en 1924.

L'Association a expédié deux nouveaux groupes d'égrenage mobiles au Soudan et à la Côte d'ivoire. Elle a définitivement restitué à l'administration du Togo les deux usines dont elle avait la gérance et elle a transféré en Côte d'Ivoire son usine de Lomé. Au

point de vue cultural, des résultats encourageants ont été donnés par la nouvelle variété de cotonnier américain « Allen » de qualité nettement supérieure.

En ce qui concerne la culture en terrains irrigués, de grands travaux d'hydraulique agricole sont poursuivis avec activité par le gouvernement général dans la vallée du Niger, en aval de Bamako, tant à Sotuba que dans la région de Sansanding. Une tranche de 300 millions doit leur être affectée sur l'emprunt de l'A. O. F. en projet. ,

L'Association a contribué pour 200.000 fr. à la constitution d'une « Société civile d'études » substituée momentanément à la Compagnie de culture cotonnière du Niger, qui a pour programme la recherche et l'application de nouvelles méthodes destinées à assumer le succès définitif et complet de la culture irriguée des cotons à longue soie dans le delta nigérien, sous le contrôle des services techniques du Gouvernement général.

Malheureusement, la campagne commerciale pour la récolte de 1930 est fâcheusement influencée, sinon compromise, par la baisse des prix du coton. Il est à craindre qu'il en résulte une diminution de l'effort cultural. L'Association a envisagé de contribuer, par des modalités spéciales d'égrenage et de pressage du coton, aux dispositions que les autorités locales pourraient être amenées à prendre pour parer dans la mesure du possible à cet inconvénient.

Au Maroc, la situation reste sensiblement stationnaire. L'usine de Casablanca a traité un tonnage à peu près égal à celui de la campagne 1928-1929 et a produit 34 tonnes de fibres. Le coton de la dernière récolte, qui a été traité provenait de quinze producteurs. Pour les ensemencements de 1930, trente-sept planteurs ont demandé des graines à l'usine, ce qui promet une extension de l'acréage. Malheureusement, comme en A. O. F., les ventes sont difficiles.

La limitation de la culture du coton aux entreprises principalement européennes, comme en Algérie et en Tunisie, rend son développement encore assez lent et la soumet à des courants d'opinion variable suivant les fluctuations du marché et les tendances de la colonisation. Pour obtenir au Maroc une production massive comme en A. O. F. ou en Syrie, il serait nécessaire d'intéresser l'indigène lui-même à la culture cotonnière et d'obtenir qu'elle devienne l'une de ses cultures familiales, techniquement facilitée, dirigée et contrôlée par les services agricoles du Protectorat, comme cela se passe dans tous les territoires extérieurs africains des métropoles européennes, France, Grande-Bretagne, Belgique. L'attention du Protectorat sera appelée sur cette question, et l'Association se mettra à sa disposition pour l'étudier, si le principe est admis.

En Syrie*, l'Association a créé l'Office du coton, qui a été investi, dans l'État des Alaouites, du monopole du classement des cotons produits par toutes les usines d'égrenage et qui va étendre son action à l'État de Syrie. Elle a édifié à frais communs avec l'État des Alaouites, à Hamidieh, au nord de Tripoli, une usine d'égrenage et de pressage qui est complètement achevée et en état de marche. Elle construit, à frais communs avec l'État de Syrie, à Homs et Hamah, des usines qui seront prêtes à fonctionner en septembre.

Le secteur de Syrie est en voie de prendre une importance que l'Association n'aurait pu prévoir il y a deux ans, lorsque son attention a été attirée sur l'avenir cotonnier de ces territoires. C'est là le résultat de la politique active conduite par une administration et un service technique entreprenants et persévérants ; d'une collaboration intime et confiante entre les États du Levant et l'Association et de l'action poursuivie en faveur du développement cotonnier des territoires du Levant par la Banque de Syrie et du Grand-Liban ainsi que par le groupement alsacien de Mulhouse, devenu en 1929, la « Société anonyme Cotonnière de Syrie ».

L'Association a procuré des graines de semence pure de la variété « Lone Star » du Texas, qui s'y est révélée d'une quantité et d'un rendement nettement supérieurs.

La production syrienne a progressé de 930 tonnes en 1928 à 3.107 tonnes en 1929. La campagne de 1930 va réaliser un progrès sensible. Dans l'État des Alaouites, les

ensemencements ont porté sur plus de 13.000 hectares au lieu de 7.500 hectares en 1929.

L'Association a été appelée récemment à étendre son intervention à d'autres réglons. Sur son budget de 1930. elle a affecté 150.000 francs à la Nouvelle-Calédonie, moyennant une allocation d'égale importance de la colonie, pour faciliter l'exécution du programme de rénovation de la culture cotonnière adopté par le gouvernement local. Elle est entrée en rapport, en Tunisie, avec un groupement textile coopératif agissant.

L'Afrique Equatoriale Française et le Cameroun, tout en ayant fait un appel moins direct à l'intervention de l'Association, ont cependant grandement suscité son intérêt par la nature et l'importance de leurs entreprises cotonnières officielles ou privées.

La Guadeloupe vient d'obtenir un décret du 10 avril 1930 réglementant la culture, l'égrenage et le pressage du coton. C'est là une initiative qui témoigne du souci du gouvernement de cette vieille colonie de voir reconstituer une culture jadis florissante.

« Il est évidemment regrettable, conclut la rapport de l'Association cotonnière coloniale, que la crise actuelle provenant de la baisse des cours, vienne non pas annihiler mais au moins influencer fâcheusement les progrès et résultats. Nous espérons que cette période défavorable n'aura qu'un temps limité et que l'essor de notre politique cotonnière se manifestera bientôt avec une nouvelle force, désormais basée sur une expérience et une pratique méthodiquement et solidement acquises. »

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*L'Information financière, économique et politique*, 27 octobre 1934)

Chevalier
Derulle, ingénieur de l'Association cotonnière coloniale

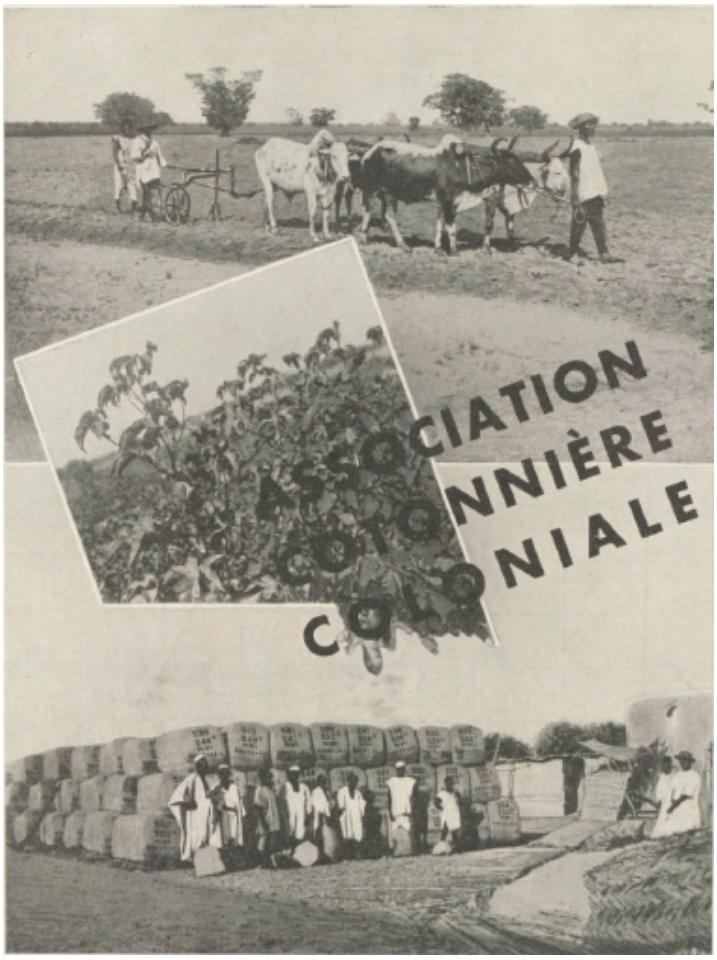

(*Le Monde colonial illustré*, novembre 1937, p. 108 a)

L'ORGANISATION DE L'EMPIRE FRANÇAIS SUR LE PLAN AGRICOLE
(*La Journée industrielle*, 21 mars 1939)

……

L'Association cotonnière coloniale

Depuis 1927, l'A. C. C. a la gestion des fonds provenant de la taxe de un franc par quintal métrique de coton importé en France, taxe créée par la loi de finances du 31 mars 1927 et portée à 2 francs par le décret-loi du 14 juin 1938.

Chaque année, le programme de l'emploi des fonds est présenté à l'approbation du ministère des Colonies, après avoir été arrêté par une commission interministérielle instituée par décret et qui comprend :

Deux représentants du ministre des Colonies, dont l'un président de la commission avec voix prépondérante, un représentant de chacun des ministères des Finances, Affaires étrangères, Commerce, deux membres du Syndicat général de l'industrie cotonnière, dont l'un est vice-président de la commission, le président du Syndicat du commerce des cotons du Havre, deux membres de l'A. C. C., total dix.

C'est l'Association cotonnière coloniale qui établit le programme annuel d'emploi des fonds de la taxe et qui le présente devant la commission. Elle se tient, à cet effet, en relations avec les administrations des divers pays producteurs qui lui adressent en temps voulu les renseignements suivants :

1° Tonnage annuel du coton produit au cours des trois dernières années et se décomposant : a) tonnage consommé dans le pays ; b) tonnage exporté avec spécification de destination ;

2° Crédits budgétaires affectés pour l'exercice à la culture du coton et sous quelle forme ;

3° Concours demandé aux fonds provenant de la taxe. Programme d'utilisation ;

Depuis 1927, jusqu'à ce jour, les propositions de l'A. C. C. ont été chaque année, sans aucune exception, approuvées à l'unanimité par la commission interministérielle et entérinées par le ministre.

En cours d'exercice, l'A. C. C utilise les fonds conformément au programme adopté, Elle solde directement les dépenses d'exploitation de ses 20 usines d'égrenage et verse aux gouverneurs intéressés de la France d'outre-mer les allocations en espèces prévues au budget soit sur ordre de recettes établis par ces derniers, soit par virements sur la Banque de France.

La perception par l'A. C. C. des fonds de la taxe s'opère de la manière suivante :

Chaque mois, sur avis du service des douanes, le ministère des Colonies établit à son nom un mandat du montant de la perception. Ce mandat, visé par le ministre des Finances, va à la Banque de France qui crédite simplement le compte de l'A. C. C du montant.

En fin d'exercice, les administrations des colonies productrices fournissent un compte de l'emploi des subventions qu'elles ont reçues, L'A. C. C. présente alors à la commission interministérielle le compte général détaillé des fonds de la taxe pour l'exercice. La comptabilité de l'A. C. C peut être vérifiée par un fonctionnaire du contrôle financier du ministère des Colonies.

Le système, on le voit, est simple, souple et n'a jamais donné lieu à aucune difficulté.

Or, l'A. C. C va devenir un des comités spéciaux du comité général des textiles. Elle élargira seulement son conseil pour y recevoir des représentants de nouvelles colonies productrices et, probablement, des représentants du commerce colonial et des armateurs.

Le Comité général des textiles sera constitué à l'image de l'A. C. C. avec une représentation élargie où prendront place aussi les agriculteurs métropolitains.

———————————